



5e semaine de grève Rencontre prévue entre Lévesque et la FSSA

JONQUIERE (AB) — Après les conciliateurs, les députés péquistes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les dirigeants du comité de survie économique, voilà que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'apprête à rencontrer les dirigeants de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), alors que se terminera la cinquième semaine de grève à l'Alcan.

Cette rencontre pour le moins inhabituelle se concrétisera dimanche prochain, à l'occasion du passage de M. Lévesque dans la région qui présidera la cérémonie de clôture des championnats mondiaux de canoë-kayak.

Hier, un porte-parole de la FSSA précisait que la planification que

nécessite une telle rencontre n'était pas achevée. Il est cependant assuré que le premier ministre rencontrera les dirigeants syndicaux, tout comme les membres de la FSSA.

Par ailleurs, c'est hier que les quatre députés péquistes de la région ont consulté les principaux intervenants, relatif à ce conflit de travail. Après avoir échangé certaines informations avec la FSSA et discuté de choses dont la presse n'a pas été informée, les députés ont rencontré les représentants de la multinationale.

Aucune déclaration formelle n'a été émise dans les heures suivant ces rencontres. Elles pourraient survenir d'ici deux ou trois jours.

Veto du maire Suzanne Niquet

DOLBEAU (LT) — M. Jean-Paul Binet n'a pas commencé mardi à assumer sa fonction de gérant municipal à Dolbeau.

Selon une source digne de foi, le maire Niquet aurait utilisé son droit de veto concernant la résolution d'engagement, s'objectant ainsi à cette nomination faite à la dernière séance du conseil de ville.

Rien n'a transpiré de la séance de comité qu'a tenu le conseil municipal, hier soir, mais on peut s'attendre à une séance spéciale cette semaine pour régler cette question de la gérance.



Place d'entraide Un contrat de \$9.1 millions

ALMA (SC) — C'est la firme Rocois Construction de l'Ange-Gardien près de Québec, qui a obtenu le contrat de construction du complexe de l'entraide, dans le centre-ville d'Alma, pour un montant global de \$9.1 millions. La Société immobilière des caisses d'entraide économique vient de faire connaître la nouvelle, en publiant un communiqué de presse.

Lors de l'ouverture des soumissions, en mai, cette compagnie avait présenté la plus basse. Les travaux doivent débuter immédiatement, et se poursuivre jusqu'en octobre 1980. Les travaux d'excavation sont terminés depuis plusieurs semaines, de sorte que le terrain est prêt pour recevoir l'immeuble.

Les locataires

Les principaux locataires du

complexe sont la Fédération des caisses d'entraide économique, qui y aménagera son siège social, une auberge des Gouverneurs. L'édifice abritera aussi des cinémas, des bureaux de services, des boutiques, et des salles de congrès.

Une immense place publique qui sera reliée physiquement avec le futur Palais de justice est également comprise. Un stationnement étagé de 300 places est également prévu.

La firme Rocois Construction vient d'obtenir, après deux appels d'offres, le contrat de construction du garage municipal d'Alma, au coût de \$1.9 million. Cette compagnie animera donc deux chantiers importants dans Alma à compter de maintenant et pour les mois à venir.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 227

Mercredi 4 juillet 1979

44 pages 25¢

Tél.: PUBLICITE 545-4474 REDACTION 545-4480 ABONNEMENT 545-4664 ANNONCES CLASSEES 545-4895

Offre de règlement d'Alcan

Vote des débardeurs

par Andrée Brassard

LA BAIE — Hier soir, faisant bande à part, les quelque 340 employés de l'Alcan au port de mer de Port-Alfred se sont réunis en assemblée générale pour se prononcer sur l'offre de règlement que la compagnie a déposée le 31 mai. Ils s'étaient prononcés à 100 pour cent contre les premières offres, en même temps que leurs confrères en usine. Créant par ce geste un précédent, puisqu'aucun autre travailleur membre de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) n'a eu l'occasion

de s'exprimer sur les dernières offres de la multinationale, les travailleurs du port de mer y sont parvenus en convoquant une assemblée spéciale d'information la semaine dernière, selon les dispositions prévues par la constitution de la FSSA. C'est alors qu'ils résolurent de se prononcer sur l'offre de règlement. Les résultats ont été annoncés tard cette nuit et n'étaient pas connus au moment d'aller sous presse.

Tenue à huis clos, l'assemblée générale n'a duré qu'une heure et demie, d'où son ressortit plusieurs

syndiqués à la mine réjouie et détentue.

Indice d'un vote d'acceptation? Question prématurée répond le président du syndicat local, M. Georges-Elie Bouchard, qui avoue cependant qu'un résultat positif affecterait la stratégie et la solidarité syndicale de la FSSA, ce qui ferait le jeu de l'employeur, qui cherche à débiter "notre fédération et le syndicalisme", conclut-il.

Quoi qu'il en soit, l'exécutif du syndicat n'a présenté aucune recommandation à ses membres, mais il semble qu'ils aient été infor-

més des graves répercussions d'un vote d'acceptation.

Aucune recommandation n'a été soumise, mais fait digne de mention, le président de la FSSA, M. Jean Halley était absent. Il n'a pas été invité parce que l'exécutif du syndicat local du port de mer a refusé majoritairement de le faire. Il aurait quand même pu se présenter, souligne M. Simard, la constitution le permettant.

Mais pourquoi a-t-on refusé de l'inviter? A cette interrogation, on préfère s'abstenir.



JONQUIERE

Mercredi, 4 juillet

- 8h00 Déjeuner des kayakeux. (Hôtel P.-Baillargeon).
- 9h00 "Art et ethnologie". (Centre National d'expositions au Centre Culturel).
- 13h30 Initiation au canot, canoë et kayak. (Place Nikitoutagan).
- 14h00 Terrain d'expositions. (Place Nikitoutagan).
- 19h00 Soirée du 30ème anniversaire des Championnats du monde de canoë-kayak 1979. (Manoir du Saguenay).
- 20h30 Théâtre d'été. (Auditorium Pierrette-Gaudreault du Centre Culturel).
- 21h30 Réception de la flamme. (Place Nikitoutagan).
- 21h45 Présentation des champions de descente à la population. (Place Nikitoutagan).
- 22h00 Spectacle, le groupe de Jazz-rock "Sens". (Place Nikitoutagan).

en bref

Le Québec accueillera

Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, a déclaré hier que le Québec est prêt à accueillir la moitié des 4,000 immigrants indochinois supplémentaires auxquels le Canada donnera asile.

En page A 10

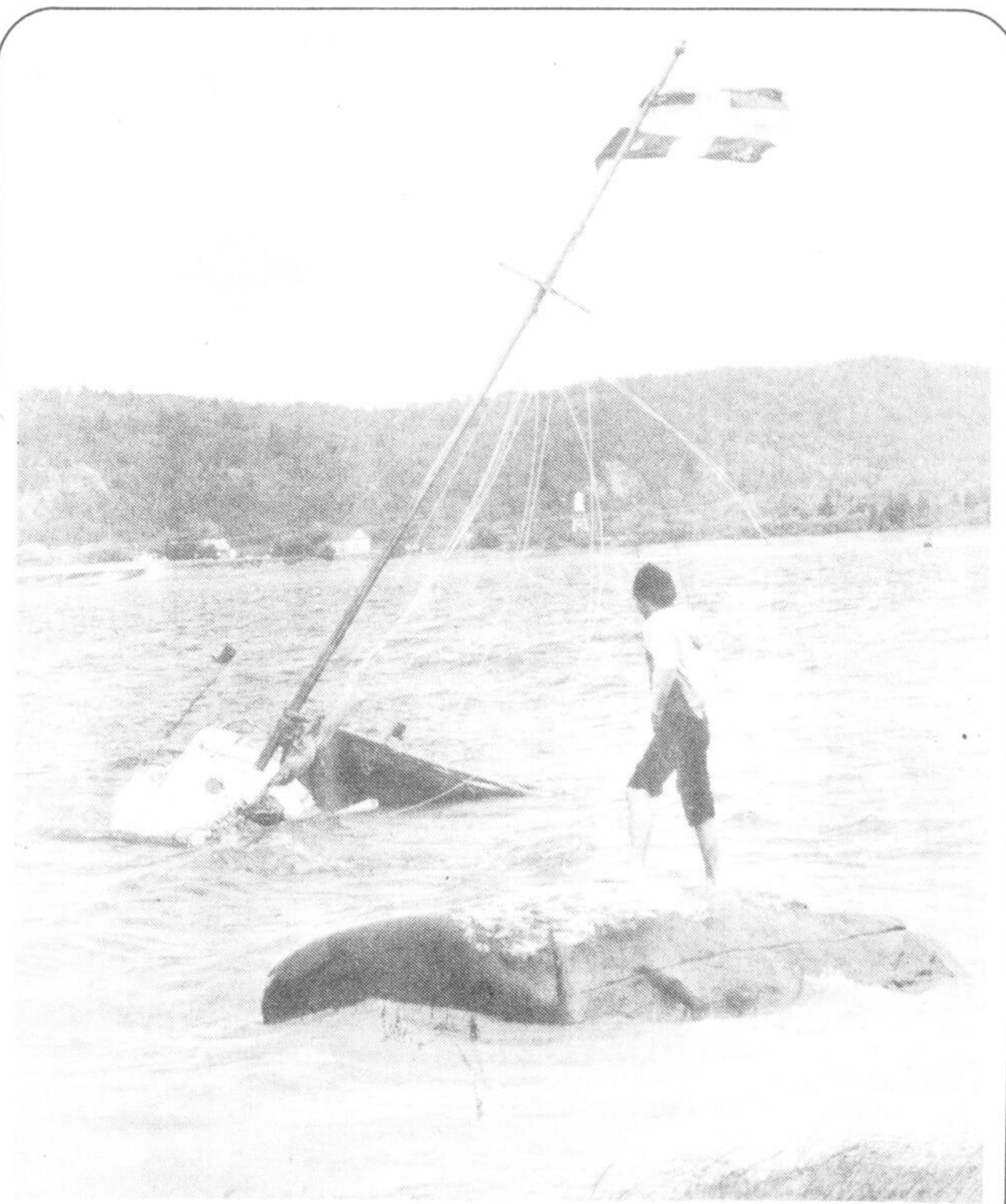
Etat d'âme

La Cie Pratt and Whitney dont l'une des succursales est à Longueuil, a décidé récemment de solutionner les complexes problèmes humains de quelque 300 ingénieurs qui désiraient aller travailler dans la province voisine. Un achat de terrain, l'exode, puis le tour est joué.

En page A 14

sommaire

- Annonces classées B 12
- Bandes dessinées C 6
- Bourse B 9
- Bridge C 6
- Cinéma C 2
- Décès B 13
- Horoscope C 6
- Mots croisés C 6
- Mot mystère C 6
- Sports B 1
- Télévision C 2



EPAVE — Un curieux examine le voilier à moitié englouti par les flots. Il devait être remorqué hier en soirée.

Six personnes rescapées

Naufrage sur le Saguenay

CHICOUTIMI (MR) — Six personnes qui effectuaient une paisible croisière sous les étoiles à bord d'un voilier, ont connu des minutes éprouvantes, tôt hier matin, lorsque l'embarcation a carrément sombré dans les eaux du Saguenay.

M. Jean-Eudes Desgagné était en compagnie de cinq amis et amies, à bord de son embarcation lorsque, vers 3h00 hier matin, on se rendait compte subitement que la coque s'emplit graduellement, et dangereusement, d'eau.

On devait déterminer par la suite que l'accident aurait probablement été causé par une détérioration du boyau de vidange.

"Ils ont eu la bonne réaction!" commentait hier M. J.-Alphonse Lalancette, qui se spécialise dans la réparation de ces embarcations. Le navigateur dirigeait en effet son navire droit vers la côte, à travers vent et pluie, bref, dans des circonstances fort précaires.

Le voilier s'échouait finalement en bordure du chemin des Villas à Chicoutimi, à quelques dizaines de

pièdes de la terre ferme. Un résident de l'endroit, M. Claude Gendron, était éveillé et portait secours aux naufragés. Ceux-ci, dans l'eau jusqu'à la ceinture, se dirigeaient vers la rive avec plus de peur que de mal.

"Il y en a parmi les six qui n'ont visiblement pas aimé ça..." commentait M. Gendron. En fin de soirée, hier, on s'occupait à touer le voilier jusqu'aux ateliers de réparation de M. Lalancette. Il semble que l'embarcation n'ait malgré tout, pas trop subi de dommages.



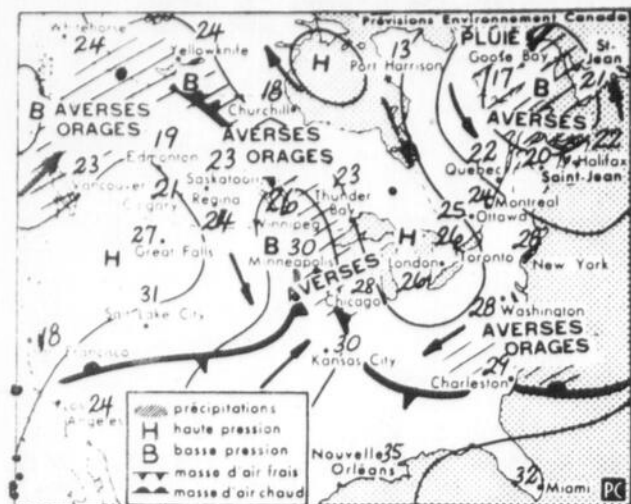
KAYAK-ALLO



Journal officiel des Championnats
mondiaux de canoë-kayak
Voir pages B 9 et B 10



météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions émises par Environnement Canada pour mercredi, avec un aperçu pour jeudi.

Outaouais, Montréal et Trois-Rivières-Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux en fin de journée. Maximum près de 20. Ensoleillé jeudi.

Québec: ennuagement au cours de la journée. Maximum près de 19. Dégagement jeudi.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie et parc des Laurentides: nuageux avec quelques averses en fin de journée. Maximum près de 17. Dégagement jeudi.

Baie-Comeau, Sept-Îles et Basse-Côte-Nord-Anticosti: nuageux avec averses. Maximum de 15 à 18. Peu de changements jeudi.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	8	19
Victoria	7	21
Edmonton	4	21
Calgary	7	24
Regina	17	28
Winnipeg	17	26
Churchill	3	21
Toronto	14	23
Kingston	14	24
Ottawa	13	21
Montréal	15	22
Québec	15	22
Fredericton	14	26
Moncton	13	26
Saint-Jean, N.-B.	11	25
Halifax	13	24
Charlottetown	12	24
Saint-Jean, T.-N.	11	23
New York	20	29
Washington	21	29
Tampa	26	34
Miami	25	32
Orlando	24	36
Los Angeles	16	22
San Francisco	12	18
Nassau	23	32
La Havane	24	32
Mexico	15	27

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 3h35 (1m.0cm) et elle sera haute à 9h30 (2m.0cm). Elle sera basse à nouveau à 15h45 (9cm) et haute à 22h20 (2m.3cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 3h35 (1m.7cm) et elle sera haute à 10h30 (3m.9cm). Elle sera basse à nouveau à 15h55 (1m.6cm) et haute à 23h10 (4m.3cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 5h30 (1m.4cm) et elle sera haute à 11h00 (3m.5cm). Elle sera basse à nouveau à 17h55 (1m.2cm) et haute à 23h35 (3m.9cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE

316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, Qué.
Tel. 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GÉNÉST

Chef des nouvelles
Marcel RIVARD

Aime les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche
Alia circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213).

La Baie

Adoption du rapport des vérificateurs

LA BAIE — Les membres du Conseil de La Baie ont adopté hier soir le rapport des vérificateurs pour l'année 1978. Un rapport qui a fait dire à plusieurs conseillers qu'il faut davantage durcir l'adminis-

tration.

Ce rapport financier présenté devant six conseillers seulement indique que le pourcentage de la dette obligatoire de la

municipalité était de 12.85 pour cent au 31 décembre 1978 alors qu'il était de moins de 7 pour cent l'année précédente.

La dette obligatoire réelle était de

\$12,887,736.00 et la dette per capita de \$579.00.

A ce chapitre, les vérificateurs précisent qu'ils ont comptabilisé l'émission des obligations sur tous les règlements autorisés au 31 décembre 1978 et qui ne sont pas nécessairement tous complétés.

Cet élément représente \$3,273,600.00 ce qui gonfle la dette obligatoire prévue à l'origine de \$9,614,076.00.

Par ailleurs, des données incluses au rapport indiquent que la population du secteur en décembre 78 était de 22,238 habitants et l'évaluation imposable était de \$100 millions.

Le nombre de propriétaires étaient de 3,797 et l'évaluation moyenne d'une maison uni-familiale était de \$25,000.

Concernant l'état des actifs immobiliers la municipalité a une valeur de \$20 millions comparativement à \$16 millions en 1977. Cet actif comprend l'estime en valeur des bâtisses, terrains, machinerie, véhicules et l'ameublement propriété de la municipalité.

A ce chapitre, on constate que cet item est en majeure partie financé par émission d'obligations.

Cet item a suscité des commentaires du conseiller Claude Richard qui prétend que les actifs financés par les fonds d'administration "environ 1 pour cent" ne sont pas suffisants.

Il soutient que le fait de payer par émission d'obligation coûte trop cher en intérêt à la municipalité et qu'en ce sens, il faudrait se servir davantage du fonds d'administration.

Sans autre commentaire, son collègue Jean Simard a dit ne pas être d'accord avec l'opinion du conseiller Richard.



TIMBRE DES CHAMPIONNATS — M. Pierre Lajoie, président, et le député de Joliette et ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle, procédant au dévoilement d'un tim-

bre commémoratif pour les championnats mondiaux de canoë-kayak, hier à Jonquière.

(Photo Karl Tremblay)

Centrale nucléaire de Gentilly

Permis d'exploitation prolongé d'un mois

OTTAWA (PC) — La Commission de contrôle de l'énergie atomique a fait savoir, mardi, qu'elle prolongeait d'un mois jusqu'au 31 juillet le permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Gentilly, au Québec.

La commission décidera, d'ici là, si elle renouvellera pour un an le permis de la centrale située près de Trois-Rivières.

A cause de difficultés techniques, la centrale est fermée depuis mai 1977 et il n'est pas question de se servir du réacteur au cours du prolongement du permis.

Mais, quel que soit l'état du réacteur, l'Hydro-Québec doit s'occuper de la sécurité, de l'entretien de l'équipement et du contrôle des fuites radioactives.

La commission doit décider dans quelles conditions le permis doit être accordé, maintenant que les travaux de réparations sont presque terminés.

A Pickering

A Toronto, entre-temps, un comité législatif a décidé de commencer immédiatement son enquête sur les chaudières dé-

fectueuses achetées de Babcock and Wilcox par l'Hydro-Québec pour la centrale de Pickering.

Le comité a donné ordre à des repré-

sentants de l'Hydro-Québec, mardi, de comparaître devant lui dès mercredi pour expliquer son système d'appels d'offres. Des fentes se sont produites dans les

32 générateurs de vapeur de la centrale. L'Hydro-Québec et la compagnie négocient actuellement le partage des responsabilités dans cette affaire.

Affaire Haïtiens-police

"Comité du 20 juin" mis sur pied

MONTREAL (PC) — La Ligue des droits et libertés a divulgué, mardi, dans un communiqué, la mise sur pied d'un "Comité du 20 juin", à la suite d'incidents survenus rue Bélanger, à Montréal, et impliquant des policiers et des citoyens d'origine haïtienne.

La quarantaine de personnes qui ont permis la fondation du comité, vendredi dernier, ont élu une commission de neuf membres dont la tâche immédiate sera d'organiser une manifesta-

tion, le 6 juillet, devant la Cour municipale de Montréal, où comparaitront "deux des victimes de l'intervention policière" intervenue rue Bélanger.

La commission verra aussi à exiger le retrait des plaintes formulées contre toutes les victimes des incidents du 20 juin et à obtenir des autorités québécoises l'institution d'une enquête publique, avec participation de citoyens impartiaux, "en vue de faire la lumière" sur les incidents et d'identifier et sanctionner

les responsables des troubles.

Dans son communiqué, la Ligue des droits et libertés, qui adhère au Comité du 20 juin, comme une quinzaine d'autres organismes intéressés à combattre les manifestations de racisme, estime que ce qui s'est produit, le 20 juin, près du parc Sainte-Bernadette, "est une pratique qui, hélas, n'est pas exceptionnelle dans les rapports entre la police et les membres de la communauté noire de Montréal".

Canadair et de Havilland vendues au secteur privé

OTTAWA (PC) — Canadair Limitée et de Havilland Aircraft of Canada, deux sociétés de la Couronne, seront vendues à l'entreprise privée, a indiqué, mardi, un porte-parole du Conseil du Trésor.

Toutefois, il a tenu à préciser que le ministère "n'était pas disposé à dis-

cuter de ces transactions avant que ces deux projets ne soient officiellement annoncés, à l'automne".

Un directeur de Canadair, à Montréal, a déclaré que personne "n'était surpris par cette décision puisqu'elle fait partie de vieilles politiques gouvernementales (se débarrasser des sociétés anciennement déficitaires)".

Le gouvernement fédéral avait acheté de Havilland, en 1974, puis Canadair, en 1976, afin de s'assurer que ces deux sociétés demeurent propriété canadienne.

Le coût d'achat était, dans les deux cas, de \$38 millions. Canadair appartenait à la compagnie américaine General Dynamics Corporation, et de Havilland, à la compagnie britannique Hawker-Siddeley Group Ltd.

En 1975, le ministre de l'Industrie de l'époque, M. Don Jamieson, déclarait à la Chambre des communes que ces deux sociétés de la Couronne seraient revendues à l'entreprise privée lorsqu'elles deviendraient rentables.

Profits en hausse

La société Canadair a enregistré des profits nets de \$3.2 millions en 1978, et en prévoit de plus importants

cette année, grâce aux ventes du Challenger, un avion privé, surtout acheté par des présidents de compagnie.

Plus de 100 de ces appareils ont été vendus à l'étranger. Le Challenger, dont le prix s'élève à \$7 millions, est également disponible en version cargo pour le transport de marchandises.

Des porte-parole de la société de Havilland à Toronto ont déclaré qu'ils n'étaient pas prêts à commenter la décision des autorités fédérales.

Cette compagnie a enregistré des profits de l'ordre de \$1.893 million en 1978, surtout grâce aux ventes du Dash-7, un appareil à décollage et atterrissage courts.

Plus de 50 appareils de ce type ont été vendus au Canada et à l'étranger.

De Havilland fabrique également le Twin Otter, un avion de transport de passagers, et le Buffalo, un avion cargo.

En mai dernier, le gouvernement progressiste-conservateur de M. Clark annonçait son intention de se départir de Pétro-Canada, une société pétrolière contrôlée par le gouvernement fédéral.

Il devait, par la suite, revenir sur sa décision.

Le gouvernement fédéral contrôle ou possède plus de 400 sociétés de la Couronne.



Regardez-y de près

Peut-être suis-je celui qui peut vous aider. A La Métropolitaine, nous attachons beaucoup d'importance au service. Si vous voulez tout simplement causer et voir un peu ce dont nous sommes capables, appelez-moi. Et surtout, ne vous sentez jamais obligé à quoi que ce soit.

RICHARD BOLDUC
1420, les Eboulements
Chicoutimi, tél.: 545-2085



Où l'avenir, c'est tout de suite

Ne dépassez pas votre budget
Pour un cadeau de mariage
De choix!

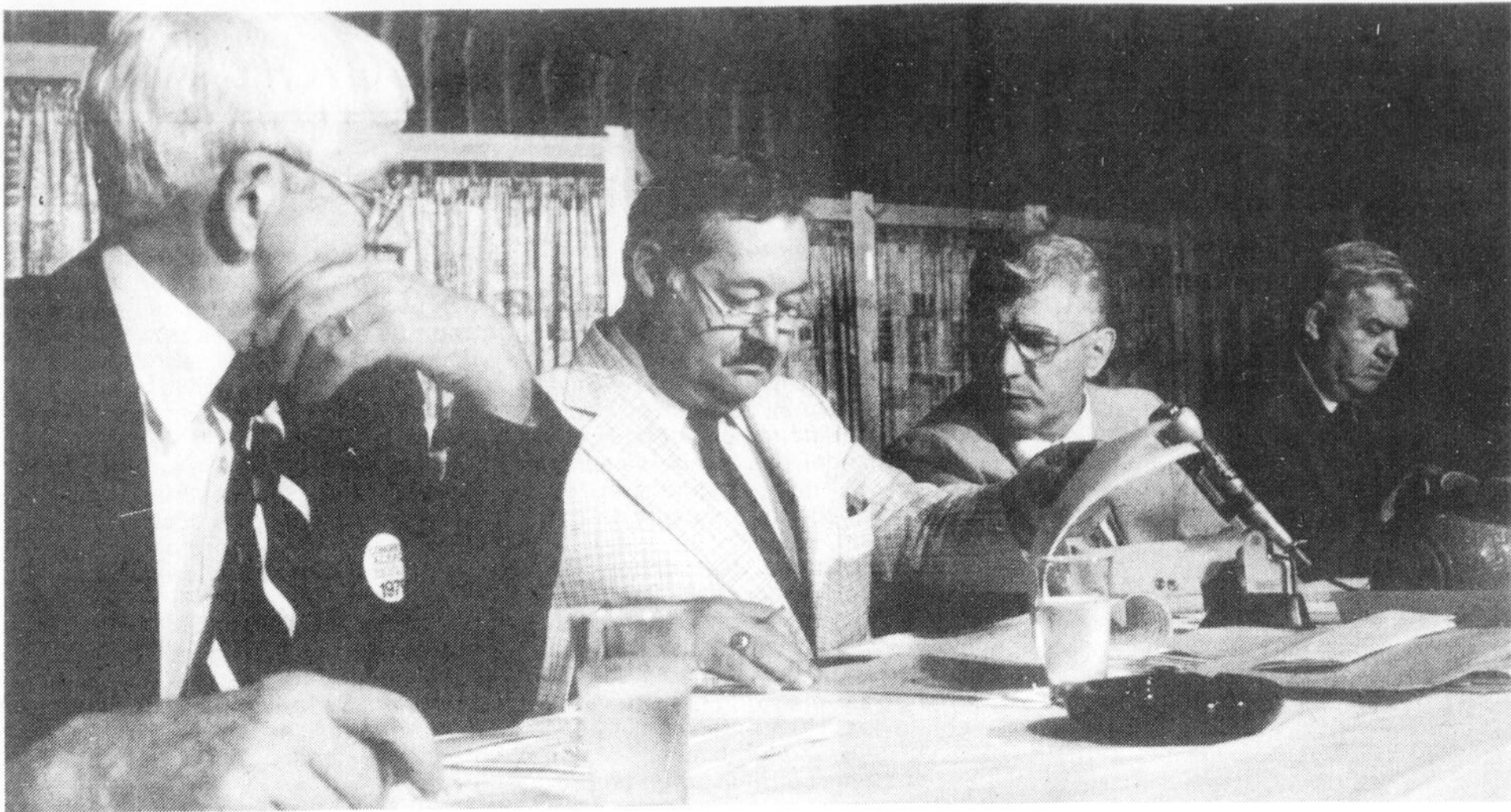
Venez aux:

EBENISTERIES QUÉBÉCOISES

Dépôtaires autorisés des Meubles du Bahutier

- PRIX:
- Service à Irish coffee ☐
 - Service à vin en poterie ☐
 - Service à café 3 morceaux ☐
 - Pichet à eau ☐
 - Figurine blanche (2) ☐
 - Murale en poterie ☐
 - Napperon plus serviette ☐
 - Table pour déjeuner au lit ☐
 - Bibelot exclusif en cuivre ☐
 - Flûte à champagne ☐
 - Coupe à vin ☐
 - Assiette à fondue ☐

PLACE DU ROYAUME
Chicoutimi
545-3790



CONGRES — MM. Gérard Giroux, Denis Dionne, Guy-Paul Simard, Paul-A. Benoit, respectivement directeur de police de Chicoutimi, président de la CECO, directeur de police de Trois-Rivières et sous-ministre associé à la Justice.

(Photo Karl Tremblay)

Prévention du crime

Divergences de pensée sur un même thème

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Depuis deux jours que l'on parle de prévention du crime, à ce 47^e congrès annuel de l'Association des chefs de police, celui qui a peut-être le mieux résumé la situation, c'est sans doute le sous-ministre associé à la Justice, M. P.-A. Benoit, qui constate simplement que "la théorie est claire, mais que les moyens le sont moins..."

"Quatrième ou cinquième conférence à prendre la parole sous ce thème depuis le début de ces assises, M. Benoit s'est bien sûr rendu compte que les discussions en atelier achoppaient trop souvent sur une réalité difficile à manier, alors que l'on disserte à qui mieux mieux, et avec une étonnante facilité, sur la "collaboration du public, ou "l'implication dans

le milieu", ou encore "la coordination entre les instances policières, judiciaires et correctionnelles"...

Le sous-ministre a touché un mot, aussi, de la formation des policiers en matière de prévention, sujet qui avait déjà retenu l'attention des congressistes, la veille, en assemblée plénière.

La réalité si dure à manier, c'est, entre autres, la difficulté d'évaluation des programmes de prévention du crime. L'opération Volcan, par exemple, dont on ignore avec certitude si elle donne vraiment des résultats... Les vols par effraction ont diminué au Québec, en 1976 et 1977, mais surtout dans les établissements commerciaux, et non pas dans les résidences...

Pour sa part, le juge Denis Dionne, président de la Commission d'enquête sur le crime organisé, préfère envisager la

prévention à long terme, et aborde des solutions qui, de son propre aveu, peuvent être discutées...

Si le crime est un phénomène sociologique, psychologique et même biologique, il faudra l'attaquer sur ces trois fronts à la fois, quitte à faire subir aux sujets criminogènes, des examens tant psychologiques que neurologiques. "Sur une base volontaire", se hâte-t-il d'ajouter, "puisque l'on ne tarderait pas à invoquer les droits fondamentaux et les libertés individuelles s'il devait en être autrement".

"Le policier a un mandat social clair, mais il devra de plus en plus compter, à l'avenir, sur des compétences extérieures, des compétences scientifiques... Et la criminologie a déjà fait beaucoup en ce sens."

Le juge Dionne reviendra à son tour,

après MM. Vignola et Tremblay entendus la veille, sur les deux aspects fondamentaux de la prévention: l'acte préventif devant décourager l'initiative criminelle, et l'élimination de cibles trop invitées.

Ce qui n'empêche pas que "le crime est un phénomène qui est là pour rester", particulièrement certaines manifestations criminelles qui résistent à l'analyse et, de pareille façon, à toute velléité de prévention.

Un mot enfin du président de la CECO sur le crime économique, "si étroitement lié au concept matérialiste que le criminel apparaît comme un débrouillard insaisissable..." Ce champ de la criminalité qui n'existe que par une certaine complicité de la victime, par la peur qu'elle a des représailles. D'où la nécessité, en cette matière, d'effectuer un profond travail de sensibilisation du public.

Document préparé à l'intention du ministère

ALMA (SC) — Les professeurs qui travaillent au secteur professionnel court de la régionale du Lac-Saint-Jean seraient appelés à préparer un document scientifique à l'intention du ministère de l'Éducation.

Des responsables gouvernementaux auraient en effet proposé une subvention à cette équipe de professeurs, pour la préparation d'un document pédagogique qui ferait époque au Québec.

Le secondaire professionnel court est une section toute particulière à la régionale du Lac-Saint-Jean, et des éléments de cette organisation sortent carrément de l'ordinaire, les enseignants étant par exemple des titulaires, avec toujours le même groupe d'élèves. Cela dépasse les points de convention collective et les structures habituelles.

C'est ce qui remplace la plénière, qui avait été rayée volontairement du programme du colloque.

Beaucoup de recommandations y ont été faites mais on retient que plusieurs des participants souhaitent un colloque annuel, et une plus grande communication entre les professionnels qui oeuvrent dans le même domaine à travers tout le Québec. Ainsi, non seulement un jour l'enseignement serait-il uniformisé, mais les méthodes nouvelles et utiles seraient mises à profit plus rapidement. L'expérience d'Alma, qui fait de cette clientèle ordinairement rejetée du revers de la main une clientèle des plus intéressantes, aura conduit à cette réflexion provinciale. C'est pour ça qu'on envisage de demander à ces professeurs d'expliquer à fond leur affaire, et de prendre tout le temps et les moyens qu'il faut pour expliquer au monde scolaire en général pourquoi il faut un système parallèle d'éducation pour la clientèle qui se destine plus tôt au marché du travail, et pour qui l'école est depuis toujours une espèce d'enfer. Et comment on peut faire en sorte que l'école ne soit plus une espèce d'enfer pour qui que ce soit.

Colloque

C'est d'ailleurs à partir de leur expérience unique en son genre au Québec que ces professeurs ont organisé récemment un colloque provincial réunissant les enseignants qui travaillent dans le même domaine dans d'autres régions.

Pendant deux jours, le colloque aura été le théâtre d'un "débat riche, contradictoire, fécond et novateur, dont l'objectif était d'échanger sur le fonctionnement du secondaire professionnel court dans le système d'éducation actuel, mais à partir des expériences vécues à Alma".

Un rapport-synthèse de ce travail en ateliers vient d'être publié, agrémenté de caricatures, et dont chaque participant reçoit copie.

Autres sujets

Toujours à la régionale du Lac-Saint-Jean, mentionnons que M. Maurice Guérin a été élu au poste de président de l'exécutif. Il préside déjà le conseil des commissaires. Et la semaine prochaine, on devrait être fixé sur la succession de M. Elie Fortin à la direction générale.

La police élucide une série de vols

JONQUIERE (MR) — Les policiers de la Sûreté municipale de Jonquière ont réussi à élucider près d'une quarantaine de vols par effraction perpétrés dans cette localité, par deux clans distincts.

Hier, au Palais de justice de Chicoutimi, quelques-uns des individus concernés ont commencé à défiler devant le tribunal. Un assez petit nombre, en fait, puisque la très grande majorité de la quinzaine de voleurs et receleurs concernés étaient des adolescents et

ont été référés au directeur de la protection de la jeunesse.

L'un d'eux a été condamné à une amende de \$100 pour avoir recélé un radio transistor; acquisition faite dans une salle de billard...

Un autre comparait sous cinq accusations d'effraction et de vol dans des résidences de la rue Rembrandt, du lac Bleu, de la rue de la Loire. Le montant de ces différents larcins excède les \$2,000. Il voyait son procès fixé au 22 août prochain.

Districts électoraux d'Alma

Trop tôt pour prédire le nombre de conseillers

ALMA (SC) — Combien y aura-t-il de conseillers à Alma à compter de novembre prochain? La question reste entière, mais un comité formé pour étudier un nouveau découpage des districts électoraux fera rapport au cours de juillet au conseil actuel. Dès le mois d'août, un règlement fixant le nombre de sièges, conformément aux dispositions de la loi 44, sera adopté, puis on entreprendra le

processus pré-électoral.

Interrogés hier soir, le maire Gabriel Fortin, et le conseiller Gérard Turcotte, président du comité chargé de cette étude, ont tous deux refusé de dire où iraient les préférences du conseil, soit de prévoir six, huit, dix, douze, et même quatorze sièges. Il est trop tôt, selon eux, puisque des études doivent être complé-

tées sur le redécoupage. Des indications laissent cependant entendre que le choix se fixera sur huit ou dix sièges, ce qui semble le plus vraisemblable présentement, compte tenu du nombre d'habitants et des tendances ressenties au conseil en poste.

Quant à l'avenir politique du conseiller Turcotte, il est assuré pour les quatre prochains mois, puisqu'il a été choisi pour

agir comme maire suppléant d'ici les élections. Après novembre, c'est l'incertitude, ce dernier gagnant jalousement secrète sa décision finale, comme l'ensemble de ses collègues d'ailleurs.

Et pour finir ce portrait automnal, mentionnons que le contrat de travail des employés municipaux expire le 15 octobre, quelques jours avant les élections.

Abitibi-Price

A petits pas vers un déblocage

par Andrée Brassard

L'ASCENSION — En grève depuis cinq semaines, les 162 travailleurs CSD de la scierie Abitibi-Price de L'Ascension espèrent grandement que les négociations entreprises lundi dernier entre les représentants syndicaux et patronaux permettent un certain déblocage.

De source syndicale, on apprendait hier que les pourparlers qui se poursuivent aujourd'hui vont bon train et que la majorité des clauses normatives litigieuses ont fait l'objet d'une entente de principe.

Hier soir ou ce matin, le syndicat devait prendre connaissance d'une contre-proposition pa-

tronale sur les salaires, en des principaux points à la source du différend.

Les syndiqués réclament en effet une augmentation de \$1.30 l'heure échelonnée sur 20 mois, en plus d'un rajustement selon la classification variant entre 4 et 77 cents.

D'autres clauses à incidence monétaire séparaient les parties lors du déclenchement de la grève, soit la durée de la semaine de travail, les congés, vacances et temps supplémentaire. Si la ronde intensive de négociation qui devrait se terminer aujourd'hui apporte des résultats probants, le comité de négociation syndical convoquera ses membres à la fin de la semaine.

Conseil de Chicoutimi

Important surplus budgétaire pour l'exercice financier 1978

CHICOUTIMI (LG) — L'exercice financier 1978 s'est soldé par un important surplus budgétaire de \$835,503 pour l'administration municipale de Chicoutimi a-t-on annoncé hier en assemblée du conseil.

Cependant, le paiement à même les fonds budgétaires des déficits d'une dizaine de règlements d'emprunt dont les travaux ont été plus onéreux que prévus (\$265,393) ramène finalement l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice financier 1978 à \$570,110.

Lors de l'adoption du budget 1979, en décembre dernier, on avait anticipé un excédent de \$216,299.

"L'heureuse nouvelle", annoncée hier aux élus par le directeur des services financiers, M. Robert Bouchard, est attribuable, a-t-il expliqué, à des prévisions budgétaires conservatrices qui avaient mésestimé les rentrées provenant de la taxe foncière et négligé des subventions (principalement fédérales) de l'ordre de \$240,000.

Parmi la dizaine de règlements qui ont finalement rapetissé le surplus budgétaire, on re-

marque un règlement pour la pose d'infrastructures dans le parc industriel dont les travaux ont coûté \$202,061 de plus que les crédits votés.

D'autre part, le résultat financier serait encore plus intéressant, si

(plus de \$66,000), et des réclamations de l'Office municipal d'habitation (\$76,000).

Le conseil municipal a par ailleurs confié au comité des comptes le mandat d'élaborer d'une politique de paiement.

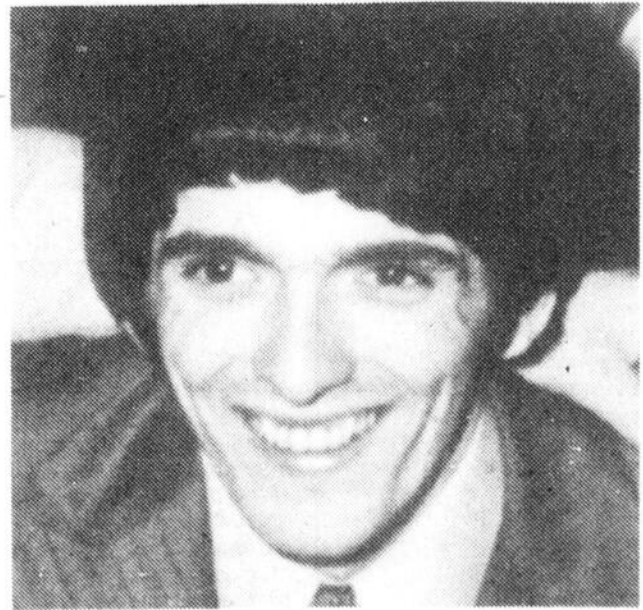
Un des sujets controversés qui cristallise la

La décision a été arrêtée après qu'une majorité de conseillers (trois étaient quand même absents) eurent refusé au maire Girard le paiement d'une réclamation de \$25.00. M. Girard réclamait ce montant après avoir participé à une rencontre du Rendez-vous de l'homme d'affaires au cours de laquelle il devait remercier le conférencier invité, le ministre d'État au Développement culturel, Camille Laurin.

Le refus du paiement a soulevé l'ire du maire qui alléguait être à ce moment dans l'exercice de ses fonctions.

Quelques minutes de tension aboutirent à une proposition du conseiller Claude Gaudreault à l'effet d'établir une fois pour toutes une politique d'ensemble de paiement des comptes.

Se disant conscient de l'impopularité d'éternelles discussions sur le sujet, et du climat d'incertitude politique qui en résultait au conseil, M. Gaudreault proposa donc de confier au comité des comptes le mandat d'élaborer la politique en question. En attendant, le compte du maire Girard est mis en attente...



Claude Gaudreault

certaines dépenses non prévues au budget n'avaient pas été acquittées.

Ces dépenses, de l'ordre de \$276,000, concernent notamment le paiement d'honoraires d'avocats (\$43,425), d'ingénieurs-conseils

BERGERON, CAIN, LAMARRE, CASGRAIN, WELLS ET LACHANCE AVOCATS

Pierre Bergeron, C.R.
François Lamarre, LL.L.
Guy Wells, LL.L.
Claude Gauthier, LL.L.
François Tremblay, B.C.L.
André Tremblay, LL.B.

Michael Cain, C.R.
Paul Casgrain, LL.L.
Carl Lachance, LL.L.
Pierre Simard, LL.L.
Réjean Beaudoin, B. Adm., LL.B.
Rita-V. Allaire, LL.B.

110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 549-6296

gagnon et monette avocats

marc gagnon
avocat
robert monette
avocat

1 place du royaume
chicoutimi
g7h 5n6
545 1888

Un 6/36 vaut mieux que deux tu l'auras.

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



commentaire

Ottawa se penche sur les dossiers régionaux

Le ministre Roch LaSalle, des Approvisionnements et Services, considéré comme le leader des conservateurs au Québec, a quitté notre région, hier soir, après avoir sondé le climat socio-politique et la préoccupation populaire autour de dossiers majeurs.



bertrand tremblay

Par diplomatie sans doute, il a joué à l'agent de renseignements plutôt qu'à l'informateur du pouvoir. Il a rencontré plusieurs personnalités et évidemment des membres de l'équipe qui a fait campagne, avec les troupes de Joe Clark, au cours de la dernière campagne électorale.

Et dès ce matin, le ministre LaSalle aura une première occasion de défendre les intérêts régionaux lorsqu'un comité dont il fait partie se penchera sur l'initiative des libéraux de déplacer, à l'extérieur d'Ottawa, des services fédéraux.

On sait que des membres influents du conseil des ministres s'opposent à ce programme de déconcentration

dont les villes de Matane et de Shawinigan-Sud sont les premières à bénéficier. Ils y voient des dépenses superflues, un égrenage de l'appareil administratif fédéral et même une efficacité réduite.

En vérité, c'est l'opposition des fonctionnaires qui rend Ottawa de plus en plus réticent. Mais cette initiative des libéraux doit être reprise avec vigueur par les ministres québécois. Car elle représente un moyen original et courageux de venir en aide aux régions lourdement affectées par le chômage, en plus d'accroître l'efficacité de services fédéraux.

La première expérience faite à Matane l'a amplement démontré. Depuis, une quinzaine d'autres municipalités dans des régions généralement éloignées des grandes agglomérations urbaines ont été inscrites dans ce programme de déconcentration. A Shawinigan-Sud, le Centre des données a été inauguré au début de la dernière campagne électorale. Tout comme pour le parc national de la Mauricie, l'ancien ministre Jean Chrétien a appliqué le proverbe voulant que "toute charité bien ordonnée commence par soi-même"...

Mais chez nous, le projet d'un parc

national a avorté, et celui du Centre des données fiscales, à Jonquière, risque de tomber sous le couperet de restrictions budgétaires si le ministre Roch LaSalle et les autres lieutenants conservateurs du Québec ne veillent pas rigoureusement au grain.

C'est une affaire considérable devant commander des investissements de quelque \$12 millions et générer 750 emplois permanents et autant de caractères saisonniers.

Au futur Centre des données de Jonquière, un premier contrat au montant de \$518,000 a permis la préparation du terrain et la plantation des fondations, à l'emplacement choisi dans la rue Panet. Le plan original prévoyait l'érection de la charpente métallique, à partir de novembre prochain.

Il serait malheureux qu'un tel projet soit remis en question.

Le ministre LaSalle a également pris connaissance de plusieurs autres dossiers dont celui de l'ambitieux programme de réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi. Il a paru fort agréablement impressionné.

Les libéraux avaient fixé un délai de cinq ans. Un premier schéma illustré par la maquette présentement en exposition dans une bâtisse du vieux port

a été tracé par le comité de coordination. Les mandataires se sont accordés une période de réflexion de trois mois avant de soumettre des recommandations précises. Ils utilisent ce délai à une opération assez timide de sensibilisation et de consultation auprès des citoyens.

Tant que la nouvelle autorité fédérale n'aura pas manifesté une volonté politique de régler ce dossier, les efforts du comité de coordination ne demeureront néanmoins qu'une opération de maquillage.

Le ministre LaSalle se montre très réceptif aux aspirations du Québec. Et ses collègues anglophones du cabinet ne veulent surtout pas laisser l'impression de pénaliser une province qui a refusé d'entendre l'appel des conservateurs.

Il faudra toutefois attendre les actions concrètes du nouveau gouvernement pour vérifier sa sincérité.

parole aux lecteurs

Pour éviter l'anarchie

Mon expérience professionnelle de 35 années dans le champ de l'organisation ouvrière, de la négociation de conventions collectives de travail, ainsi que la direction de multiples grèves, incluant le secteur public, m'amène, aujourd'hui, à proposer au gouvernement provincial ainsi qu'aux employés du secteur public et parapublic un nouveau mécanisme de règlement des litiges qui naissent, suite aux négociations de leurs conventions collectives de travail.

Depuis le jour où l'ex-gouvernement Le Sage accepta de passer une législation autorisant les employés de l'Etat à s'organiser en association ouvrière avec la prérogative de forcer la négociation de leurs conditions de travail, incluant le droit de faire la grève si il n'y avait pas entente, la province de Québec a connu l'escalade de l'anarchie et du désordre social.

Ce que tous ont vécu, depuis 1965, a démontré que le droit de grève dans le secteur public est une formule de pression contraire à l'ordre public et qu'elle conduit à l'anarchie, qu'elle viole et brime les libertés individuelles et collectives des citoyens. Les grèves sauvages qui ont lieu présentement dans les hôpitaux nous permettent de déclarer que notre société est devenue barbare, qu'elle a perdu le sens de ses responsabilités et de ses valeurs non seulement humaines mais chrétiennes.

Afin de restaurer cette



paix sociale tant désirée par tous, et afin de donner justice à toutes les parties, je propose au gouvernement provincial ce qui suit:

1. Passer une loi abolissant le droit de grève dans le secteur public mais le remplacer par un tribunal d'arbitrage dont les sentences seraient finales et exécutoires sous peine de sanctions très sévères, incluant la prison des chefs ou personnes qui refuseraient de s'y soumettre.

2. Ce tribunal serait composé de cinq (5) commissaires apolitiques (c'est-à-dire n'ayant jamais fait de politique partisane) et nommé à vie, tout comme les juges de nos cours de justice traditionnelles.

3. Deux (2) de ces commissaires devraient être des juristes compétents en matière de relations de travail.

4. Deux autres de ces commissaires devraient être des diplômés de l'Ecole nationale en administration publique de la province de Québec ou de toute université reconnue.

5. Le cinquième, un comptable agréé, compétent en analyses des budgets d'administrations publiques.

6. Ce tribunal aurait uniquement comme juridiction de décider des clauses ou items qui auraient trait aux questions monétaires, c'est-à-dire: salaires, etc., etc., et aucune partie au litige ne pourrait se présenter devant ce tribunal, tant et aussi longtemps que toutes les clauses normatives de leur convention n'auraient été négociées, c'est-à-dire, qu'il y ait eu entente.

7. Ce tribunal devrait disposer d'un département de chercheurs et

statisticiens. Avec ce, ce tribunal pourrait entendre et décider de 3 à 4 litiges par mois tout comme le faisait la Commission provinciale anti-inflationniste Castonguay de 1976 concernant les maximums des hausses de salaires permises.

Ce sont là, les principales caractéristiques d'un tel tribunal judiciaire en matière de salaires pour les employés des institutions publiques, incluant le gouvernement provincial qui, lors de négociations collectives avec ses employés, devient épouvané un employeur comme les autres.

René Harmegnies, ex-permanent syndical retraité, 943, Bainchaud, Québec 6, G4S 4L7.

Le 3 juillet.

Il conseille les éditorialistes

M. Tremblay,

A la suite de votre éditorial du 23 juin dernier, que j'ai bien entendu dévoré, j'ose cette fois-ci vous soulever, selon un point de vue personnel, les quelques énormités que vous y avez commises. Ainsi, en reprenant encore une fois les propos d'un de vos confrères (il s'agit ici de M. Jean-Paul Desbiens) vous en arrivez par quelque obscur cheminement, à qualifier les grèves qui affectent actuellement notre région de gauchisantes. Pourtant, à ce que je sache, les grèves que nous connaissons, si sérieuses soient-elles, sont loin de vouloir modifier en profondeur la struc-

ture de notre mode de production et de consommation. Vraiment, monsieur l'éditorialiste, vous devriez beaucoup plus tenter de démentir et d'expliquer les phénomènes qui nous touchent, plutôt que de tenir vos éternels propos démagogiques qui associent souverainement nationalisme, syndicalisme et indépendance, enfin tout ce que vous regroupez sous le vocable de gauche, à la notion de désordre.

Car en fait, ce qui importe, ce n'est pas de lancer des accusations à droite et à gauche comme vous le faites si mal, mais surtout d'éclairer les pro-

blèmes d'actualité, par des propos lucides et non par des épithètes scabreuses qui ne font finalement que jeter de l'huile sur le feu.

Par conséquent, il vous faudrait maintenant amener par l'entremise de vos commentaires l'élaboration de mécanismes capables d'éviter la naissance de conflits comme celui qui affecte les services hospitaliers.

Bien sûr, vous pourrez encore une fois éviter ces minimes accusations qui ne vous feront probablement pas changer d'opinion en me considérant comme quelque peu socialisant, (peu importe) mais sachez M. Tremblay qu'à

l'image d'une région qui se veut avant-gardiste, il faudrait également que "Le Quotidien" adopte une telle ligne de conduite afin d'éviter que ne transparaissent dans vos écrits, ainsi que dans ceux de M. Berber, certains préjugés et parti-pris.

Pour terminer j'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir écrit cette lettre-conseil, mais d'un autre côté, je me devais de passer à l'action, avant que vous ne pondiez un autre éditorial gauche.

Michel Girard, 605, Harvey ouest, Alma.

Le 29 juin.

SKYLAB

1 CHANCE SUR 6 MILLIARDS DE TOMBER SUR QUELQU'UN

ON N'A JAMAIS RIEN GAGNÉ,
J'VEUX PAS QUE TU ACHÈTES
DE BILLET



Que nos caisses offrent des vacances-soleil!

Nos dirigeants des Caisse populaires, d'entraide économique, d'établissement, ne s'intéressent qu'à la piastre et ne se préoccupent aucunement de l'humain, de la personnalité de leurs membres.

C'est par sympathie, pour favoriser les nôtres, mais aussi dans l'espoir bien légitime de retirer quelques avantages personnels en tant qu'individus que nous plaçons notre argent dans une caisse. Ce n'est certes pas pour les prêts qui peuvent nous être consentis (seulement 20% des membres en bénéficient), ni pour les intérêts qu'on en retire, car pour ces prêts et ces intérêts, les taux sont sensiblement les mêmes que ceux des autres institutions financières.

Le membre d'une caisse n'est pas le simple client dans une banque. Co-propriétaire associé, il endosse de son influence financière et morale sa caisse. Aussi de fournir à un membre que l'équivalent des services bancaires ne lui donne pas justice. L'union de 60,000 personnes (pour nos régions), d'un million pour le Québec, dans les caisses, représente outre une valeur monétaire, une valeur morale d'une puissance extraordinaire.

Cette super puissance, nos dirigeants de caisses la laisse se perdre.

Entre autre avantage, les dirigeants de nos caisses pourraient procurer à chacun de leurs membres et leur famille un séjour an-

nuel de 14 jours dans un de ces pays "aux fruits d'or, aux roses vermeilles, où dans toute saison butinent les abeilles, où rayonne et sourit un éternel printemps sous un ciel toujours bleu". Nous ressentons tous le besoin d'un voyage annuel au soleil. Dans ces voyages avec les nôtres, voyages patronnés, organisés par les nôtres où l'on serait protégé et soigné sous tous rapports, chaque membre y récolterait joie de vivre et santé.

Des rencontres entre les membres et avec les habitants du pays visité résulteraient nombre d'avantages sociaux, d'initiatives nouvelles ou d'humanisation. En un rien de temps, les recruteurs de nos caisses grouperont 5,200 membres dans une section voyage à \$1,000 supplémentaires, soit \$5,200,000 où le coût d'un motel de 200 unités capable de recevoir 420 passagers à la fois. Par avion chargé aller-retour pour un voyage aller-retour, un passage pour la Floride baisse à \$80, un pour la Jamaïque à \$120. Le motel étant payé par notre mise de fonds, il n'en coûtera que \$120 en frais d'entretien et d'organisation du voyage pour le séjour de 14 jours dans une unité motel. Le versement de \$1,000 nous assure que le motel sera toujours plein.

Ainsi, par ces voyages, la force de notre union dans les caisses, force qui a droit à rémunération, en recevra une. Il n'en coûtera que \$280 pour le voyage d'un couple au soleil au lieu de

\$2,800, soit 10 fois moins cher, ou de 252% d'intérêt, soit en un seul voyage l'économie de \$2,520 ou le remboursement de deux fois et demie la mise de fonds, et en plus l'avantage de bénéficier chaque année d'un tel voyage. L'industrie touristique est la première dans tous les pays du monde, et son chiffre d'affaires atteint des milliards de dollars annuellement.

Si un Hilton possédait à sa mort 75 motels dans 45 pays, comment les milliers de membres de nos caisses

ne pourraient-ils pas, avec le temps, en posséder autant, et grâce à l'organisation du transport permettre à chacun, à cause de prix à portée de toutes les bourses, de visiter le monde? C'est le rail parallèle qui permet la formidable circulation des trains de passagers et de fret. Que nos caisses ajoutent donc à leur service bancaire aux membres le service parallèle de voyage!

Jean Gagnon, 65, rue Piché, Valin, Chicoutimi, Le 27 juin.

savoir dire

Les serveurs du conducteur

Vous avez une voiture? Bon. Peut-être un dernier modèle comportant tous les avantages de la technique automobile moderne. Alors vous avez ce qu'on appelle un servo-frein. Et aussi, peut-être une servo-direction (Servo vient du latin et signifie serviteur). Ces deux mots remplacent avantageusement les deux mots anglais qu'on entend trop souvent bien qu'ils soient difficiles à prononcer pour un francophone: power brake (servo-frein) et power steering (servo-direction). Le servo-frein est un dispositif qui permet de freiner avec le minimum d'effort de la part du conducteur. Un petit coup de frein, le pied à peine sur la pédale, et la voiture s'arrête pile. Attention à vous! Si vous n'avez pas l'habitude de vous en servir, vous risquez de passer à travers le pare-brise. La servo-direction (néologisme) amplifie les mouvements que le conducteur donne à la direction. On dit que la direction est alors "assistée". Même résultat brusque. Un petit coup de volant et la voiture a déjà tourné le coin de la rue.

Louis-Paul BEGUIN

Déjeuner des kayakeux

De louables efforts pour établir un contact chaleureux

JONQUIERE (GD) — Comme autant de panneaux de signalisation, les kayaks renversés sur les toits des autos indiquent sans doute la direction du restaurant; malgré la pluie battante et l'heure matinale, il faut manger, ce qui requiert manifestement moins de courage que de se jeter dans les eaux capricieuses d'une rivière gonflée. Depuis le trottoir achalandé, on entend déjà les rythmes folkloriques, et l'odeur des saucisses et des oeufs finit d'attirer.

C'est à l'hôtel Paul-Bailargeon, à Jonquière, qu'à lieu tous les matins le déjeuner des kayakeux. Dans une salle un peu vaste pour les exigences d'une réponse populaire plus que mitigée, les convives ont pris place; aujourd'hui, une vingtaine de compétiteurs de la République fédérale allemande, une quinzaine de Chevaliers de Colomb du conseil d'Arvida et quelques quidams (dont une forte délégation de journalistes) commentent, en français, en anglais ou en allemand.

Sur la scène, solide et chargée, Daniel Lessard et ses musiciens appellent la participation de chacun. Aux accents du réel de l'oiseau moqueur, les "kayakeux" d'outre-Atlantique sont entraînés dans la danse par les Jonquiéroises et font ainsi connaissance avec nos rythmes.

Pour Daniel Lessard, "calleur" de sets hors pair, meneur de jeu et gigueur à ses heures, la journée commence rapidement: "Notre but, remarque-t-il, c'est de transmettre

notre culture au meilleur de notre connaissance. Si on a invité les gens d'ailleurs chez nous, c'est pour leur montrer ce qu'on a de bon." Folkloriste, il montre le folklore. Depuis sept ans, ses musiciens se promènent à l'intérieur et en dehors de la région, jouant reels, sets, etc. Pendant les deux semaines des Championnats mondiaux de canoë-kayak, ils font acte de présence au déjeuner qu'ils animent.

L'entreprise serait hasardeuse, s'ils ne comptaient pas sur l'appui des groupes parrainant les délégations nationales. Ce matin, M. Roland Guillemette, ci-devant grand Chevalier du conseil arvidien, et ses Chevaliers, encadrent l'équipe allemande. Grâce à eux, qui entraînent volontiers nos compétiteurs dans la danse, le contact est rendu possible entre ces jeunes hommes et femmes venus de loin, et ceux d'ici.

Pour les Chevaliers, la responsabilité est grande: ils deviennent ambassadeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout comme le groupe de Daniel Lessard. Depuis un mois, on planifie les activités qui rendront le séjour de l'équipe de la RFA agréable, pimenté de la découverte d'une région, de son patrimoine, de ses gens. Responsabilité devant laquelle on ne recule guère, bien qu'il faille compter avec la très grande discipline des compétiteurs. "Il faut toujours, souligne M. Guillemette, parler de nos intentions avec le chef du groupe. C'est lui qui nous dit si une activité est bonne ou non. Et il faut le comprendre: son équipe doit

suivre une grande discipline."

Le déjeuner des Allemands est pris dans une ambiance différente, qu'on aurait voulu plus "chaude" grâce à la participation d'un public qui fait défaut; il faut songer maintenant à l'entraînement. Cérémonie rapide d'échanges de souvenirs, et l'équipe quitte la salle pour retourner aux pagaies et aux remous. L'atmosphère redevient calme comme l'eau à contre-courant, et les tables sont lentement débarrassées.

Dans un coin, André Brassard-Aubin discute avec quelques compagnons de route: le déjeuner de ce matin est encourageant, avec une cinquantaine de personnes venues accueillir nos visiteurs. "Nous avons appelé les syndicats, les employés de banques, en espérant qu'ils viendraient déjeuner ici", indique M. Brassard-Aubin. La réponse mitigée qu'il constate n'est pas sans le décevoir, et il s'inquiète pour le repas du lendemain que viendront prendre les équipes belges et américaines, pour celui du surlendemain...

Les efforts déployés pour créer une ambiance de festivité sont nombreux. Les Chevaliers de Colomb sont venus, comme viendront d'autres groupes parrains. Il ne manque que le public.

Dans l'embrasure de la porte de sortie, je dois rebrousser chemin. Deux des 42 Australiens qui logent à l'hôtel Baillargeon traversent la porte, trempés de pied en cap, un kayak sur les épaules. Une journée déjà bien entamée.



KAYAKEUX — A chaque jour, une ou deux délégations, parmi la vingtaine venue participer aux championnats mondiaux de canoë-kayak, prennent le déjeuner des

"kayakeux" en compagnie de leur groupe parrain et d'un public jusqu'ici peu nombreux.

(Photo Karl Tremblay)

Diminution appréciable de la clientèle scolaire

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — La diminution de la clientèle scolaire continue de se faire sentir dans les écoles des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour la prochaine année, on estime que le nombre d'élèves connaîtra une baisse de 5,5 pour cent, passant de 63.665 à 60.120 pour tout le territoire.

C'est à la Commission scolaire régionale Lapointe (enseignement secondaire) que la réduction de clientèle est la plus importante. Elle sera de 11,8 pour cent. Les écoles accueilleront 989 élèves de moins qu'en 1978-79, la clientèle passant de 8.340 élèves à 7.351.

Sur tout le territoire de la CSR Lapointe, incluant les clientèles des Commissions scolaires d'Arvida, Jonquière et Les Deux-Rives, le nombre d'élèves décroît de 7,5 pour cent, soit une diminution de 1.194 étudiants. Ainsi, 14.690 élèves seront sur les bancs d'écoles en 1979-1980, comparativement à 15.884 l'année dernière.

Sur tout le territoire de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, la clientèle ne diminuera que de 3,3 pour cent pour la prochaine année. On prévoit enregistrer 487 élèves de moins, dont 346 au niveau de l'enseignement secondaire. Le nombre d'étudiants passera de 14.049 à 13.652.

Tenant compte du fait que la Commission scolaire Valin est intégrée depuis juillet 1978, c'est cette commission qui enregistre la plus faible diminution de clientèle. En effet, 102 élèves de moins s'assoieront sur les bancs en septembre prochain. La diminution n'est que de 1,55 pour cent. Le nombre d'élèves passera de 6.569 à 6.467.

A Chicoutimi, on prévoit une diminution de 6,7 pour cent de la clientèle pour septembre prochain. Ainsi, le nombre d'étudiants passe de 9.594 à 8.950 pour cette commission scolaire intégrée depuis juillet 1978.

Pour l'autre commission scolaire intégrée sur le territoire de la défunte Commission scolaire régionale Saguenay, la CS Baie des Ha! Ha!, la réduction prévisible est de 467 élèves, soit 8,4 pour cent. Ainsi, 5.028 étudiants prendront place sur les bancs des écoles de cette commission scolaire, par rapport à 5.495 l'année dernière.

Enfin, à la Commission scolaire régionale Lac-Saint-Jean, la diminution anticipée pour septembre est de 651 étudiants. Cette réduction de 5,39 pour cent porte le nombre d'élèves à 11.423 comparativement à 12.074 qu'il était en 1978-1979.

Au secondaire

Les réductions de clientèles pour septembre prochain dans les écoles des commissions scolaires de la région sont les plus aiguës au niveau secondaire.

Pour les commissions scolaires intégrées, les chiffres ne sont pas détaillés. Toutefois, pour les autres commissions régionales, on constate que la majeure partie du pourcentage de diminution est enregistrée au secondaire.

Ainsi, à la CSR Lapointe, sur une diminution totale de 1.194 étudiants, 989 proviennent du secondaire. A la CSR Lac-Saint-Jean, sur une réduction de 651 étudiants, 494 disparaissent au secondaire.

Enfin, à Louis-Hémon, sur une diminution globale des élèves de 487, 346 étaient de niveau secondaire.

Alma Dudd, elles n'ont strictement rien donné, si ce n'est que raviver le différend.

Par ailleurs, à Chicoutimi et Jonquière, les 18.000 abonnés de Télé Sag de- vront continuer à user de patience. La grève déclenchée il y a une dizaine de jours à cet endroit ne semble pas vouloir se régler et aucune négociation n'est prévue pour les prochains jours.

Ce litige affecte grandement la retransmission des émissions provenant de l'extérieur de la région, puisque le câblodistributeur rencontre de nombreuses difficultés techniques, depuis le déclenchement du conflit.

Echo du silence à la station CFGT

ALMA (AB) — La station radiophonique CFGT d'Alma n'émet plus aucun son et il semble que ce silence persistera tant que le conflit de travail ne sera pas résolu.

Ce silence subi est survenu vendredi dernier, alors qu'un fil de retransmission a été sectionné, et l'employeur s'est vu forcé de cesser toute diffusion. Il a cependant été impossible de le rejoindre pour obtenir de plus amples informations quant à la cessation des opérations.

Par ailleurs, les négociations survenues vendredi dernier en présence du conciliateur du ministère fédéral du Travail, M. Wil-

VENTE A

\$750,000

DE MARCHANDISES A LIQUIDER

Pantalons
\$19⁹⁹
plus .01^c
pour le deuxième

Habits
à partir de:
\$119⁹⁹
plus .01^c
pour le deuxième

Vestons sport
\$69⁹⁹
plus .01^c
pour le deuxième

Gilets
\$12⁹⁹
plus .01^c
pour le deuxième

Chemises
\$14⁹⁹
plus .01^c
pour la deuxième

Souliers
\$39⁹⁹
plus .01^c
pour la deuxième paire

Cravates
plus .01^c
pour la deuxième

Ceintures
plus .01^c
pour la deuxième

Spéciaux en vigueur dans nos 3 succursales

AU CHÂTEAU DE L'HABIT INC.

1681, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

503, SACRÉ-COEUR ALMA
Sur le stationnement à étages face à la Plaza

PLACE DE VILLE SEPT-ILES

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

On n'a plus les étés qu'on...

N'allez surtout pas croire que je voulais écrire qu'on n'a plus les étés qu'on avait... En fait, on a toujours, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les étés qu'on avait!

A un tel point, c'est que des gens ont commencé à appeler un journal pour faire savoir leur écoeurlement devant le temps maussade qu'il fait et la pluie qu'il tombe presque quotidiennement. Comme si les gars du journal pouvaient y faire quelque chose.

En fait, il y a même du monde qui y croient: hier matin, un monsieur m'a appelé pour me remettre en mémoire qu'à chaque fois que le journal parle d'ensemencement de nuages, à l'iodure d'argent ou autrement, et de l'opération Parapluie qu'on avait un jour déclenché à travers toute la région, il semble que le beau temps revient; il se disait même assuré que si j'en parlais aujourd'hui, le beau temps reviendrait "parce qu'ils (je ne sais pas de qui il voulait parler) vont avoir peur"...

En tous les cas, j'ai écrit ces lignes hier... Est-ce qu'il fait beau aujourd'hui?

La maquette de l'édifice

L'édifice régional de l'Hydro-Québec, sur le Parc industriel du Saguenay, vient à peine d'être commencé que déjà la direction régionale peut savoir exactement ce qu'en sera l'intérieur.

Depuis le mois de mai, en effet, Raynald Saint-Hilaire, finissant en architecture à l'Université Laval, et Dominique Bouchard, étudiante en art graphique à la même université, procèdent à l'aménagement, sur maquette, des aires de circulation à l'intérieur du futur édifice administratif. A partir du plan intérieur de l'édifice, les deux étudiants ont commencé par étudier la structure actuelle de l'Hydro-Québec, à Chicoutimi, avant de procéder à la disposition des modules miniatures conformes à la réalité de l'aménagement paysagé qui existera à l'intérieur du nouvel édifice. Le tout est à l'échelle 1-50.

Les élections s'en viennent

A travers toutes ces manifestations touristiques qui se déroulent présentement dans la région, ne vous surprenez pas si quelques maires et conseillers municipaux en profitent pour faire un peu de politique.

C'est normal puisqu'en novembre prochain, il se tiendra des élections municipales dans 37 localités de la région, dont trois villes importantes: Jonquière, Alma et Chibougamau.



Il accepte la présidence

Le colonel Georges-Henri Coulombe, c'est une figure bien connue par tout le Saguenay! Il vient d'ailleurs d'accepter la présidence du Corps canadien des commissionnaires, division Québec.

Fondé en 1859, le corps permet aux anciens combattants de continuer de servir et d'obtenir une indépendance financière. A elle seule, la division de Québec compte plus de 500 membres assurant la sécurité d'environ 65 établissements tant du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec que de l'entreprise privée.

Le colonel Coulombe, un résident et originaire de La Baie, œuvre également pour le Régiment du Saguenay, pour l'hôpital de La Baie et pour les centres de formation professionnelle de la région.

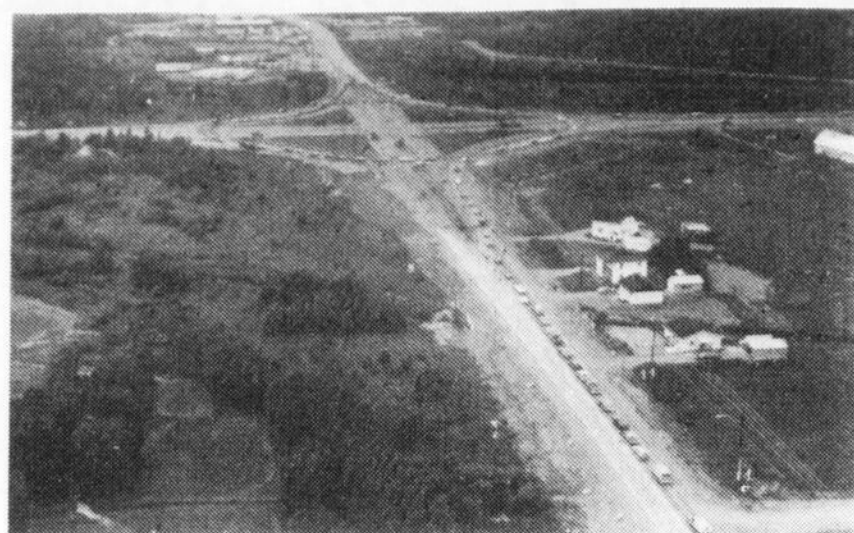
Un auteur audacieux

Qu'est-ce qu'on peut bien faire à 71 ans? Ca, il ne faut pas le demander à Gérard Kérouac qui a déjà été dessinateur pour le compte de l'ancienne ville d'Arvida et qui demeure maintenant à Chicoutimi.

Il a justement cet âge et il vient de terminer la rédaction d'un essai scientifique intitulé "L'Empire du froid infini"...

Ce qui est surprenant chez cet homme dont le nom de plume est Sorkesor, c'est qu'il va plus loin, dit-il, que la connaissance actuelle à propos du froid absolu. Autrement dit, il affirme aux scientifiques qu'il y a plus froid que le froid absolu; c'est un peu comme celui qui a été châtié parce qu'il avait osé affirmer que la terre n'était pas plate, plutôt ronde...

Le problème, pour Gérard Kérouac, c'est qu'il se cherche un éditeur; on peut le rejoindre à: 549-4075.



Le rond-point qui n'en sera plus

Voici une photographie aérienne du secteur du rond-point, célèbre, de Chicoutimi, à la jonction du boulevard Talbot et de la route 170.

Comme on peut le constater, le rond-point n'en sera plus un très prochainement, à cause de l'aménagement, à cette hauteur, du boulevard Talbot à quatre voies.

Et comme on peut très bien le constater également, la circulation se fait très péniblement à cause des travaux d'importance qui y sont effectués. Les automobilistes doivent prendre leur mal en patience, en pensant au beau temps où tout sera terminé.

Prenez l'autobus

Dans sa campagne de publicité à la radio sur l'économie du pétrole, le gouvernement du Canada invite les citoyens à "prendre l'autobus" pour se rendre au travail.

C'est vrai qu'il y a beaucoup de gens en grève dans le secteur du Haut-Saguenay, mais le peu qui travaillent doivent utiliser leur propre véhicule...

Les chauffeurs d'autobus sont aussi en grève!

Sollicitation "déguisée"

Le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur a émis un communiqué de presse dans le but de mettre en garde les gens, les commerces et les organismes socio-économiques contre des sollicitations "déguisées".

Il appert que, depuis quelque temps, l'office gouvernemental reçoit quantité de plaintes contre des entreprises prétendant recueillir des fonds pour l'achat de publicité dans des sollicitations revues ou parutions gouvernementales.

Le représentant régional Léonard Fortin, de l'OPC, recommande de ne rien signer ou payer avant d'avoir vérifié auprès des organismes responsables les références de ces "vendeurs". En cas de doute, on peut toujours communiquer avec le bureau de l'OPC, à Jonquière.

rendez-vous

Chicoutimi

Al-Anon — Si un membre de votre famille ne peut plus s'empêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcoolisme sur lui. Pour obtenir de l'aide ou de l'information, communiquez à: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Rencontre eucharistique — Adoration, confessions et célébration eucharistique, demain soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

La ligue La Leche — Invitation à une rencontre sur l'allaitement maternel, aujourd'hui, secteur Nord: CLSC, 222 St-Ephrem.

Restauration des maisons — Le service d'actions communautaires du CLSC Saguenay-Nord invite les petits propriétaires et locataires du vieux Chicoutimi-Nord à une assemblée d'informations sur la restauration des maisons dans le secteur du vieux Chicoutimi-Nord, ce soir, à 19h30, au CLSC, 222 St-Ephrem, Chicoutimi (secteur Nord).

Jonquière

La ligue La Leche — Invitation à une rencontre sur l'allaitement maternel, aujourd'hui, à Jonquière: sous-sol du presbytère Sainte-Famille, secteur Kénogami. Inf.: 548-7798; demain à Alma: sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud. Inf.: 662-7472.

Club Richelieu — Dîner d'affaires le mardi, 10 juillet.



Il a fait beau encore une fois

Il y a des gens qui se plaignent que le mauvais temps est toujours de la partie; je vous en glisse d'ailleurs un petit mot un peu plus haut.

Il faut cependant pas croire qu'il fait mauvais à tous les jours.

Le meilleur exemple, c'est que samedi, lors de la présentation de la Journée aérienne à la base militaire de Bagotville, il faisait un soleil radieux et une température propice à ce genre de rassemblement. Et c'était la troisième année qu'il faisait aussi beau à l'occasion de cet événement.

aujourd'hui

Il y a trois ans aujourd'hui, le 4 juillet 1976, un commando israélien débarquait sur l'aérodrome d'Entebbe, en Ouganda, et délivrait 102 otages détournés à bord d'un avion d'Air France par des extrémistes pro-palestiniens. Trois otages furent tués, les sept pirates, une dizaine de soldats d'Idi Amin Dada et un commando israélien.

1975 — Bombe à Jérusalem: 13 Israéliens sont tués et 72 blessés.

1974 — L'empereur d'Éthiopie Haile Selassie accepte le contrôle des militaires sur son gouvernement.

1946 — Proclamation de la République des Philippines, après 47 ans de tutelle américaine.

1904 — Début des travaux américains du canal de Panama.

1776 — Le Congrès vote la Déclaration d'indépendance des États-Unis.

— Ils sont nés un 4 juillet: — Giuseppe Garibaldi, patriote italien (1807-1882);

— L'actrice américaine Eva Marie Saint (1924-).

Prévention du crime

Les industriels américains, anglais, belges ou français connaissent le tabac... et le matériel à tabasser! Ainsi, selon le journaliste du Monde diplomatique, Michael Klare, les seules ventes américaines de matériels de police aux pays du Tiers-Monde pour 1977 se chiffraient à quelque \$200 millions.

D'un continent à l'autre, dans des pays aujourd'hui bouleversés comme le Nicaragua ou l'Iran, mais aussi dans des endroits où les régimes semblent encore d'une solidité à toute épreuve, comme la Corée du Sud ou le Maroc, on a acheté pas moins de sept millions d'unités de munitions, quelque 156,000 grenades sismiques (lacrimogènes ou fumigènes), 131,000 fusils et 86,500 fusils et revolvers. Tout ça dans les mains des forces de l'ordre.

L'article de Klare ne renseigne pas sur les transactions faites au Canada et au Québec.

Mais, ici, quand nos chefs de police se réunissent en congrès, on ne parle évidemment pas de prévention du crime dans la même optique...

Le meilleur briqueur

Je ne sais pas si son père était briqueur, maçon ou charroyeur de béton, mais ce que je n'ignore plus, c'est que Laurent Bertoni, un artisan maçon de Metz, est maintenant reconnu comme le meilleur poseur de brique du monde.

Au cours d'une manifestation dans son patelin, Bertoni a réussi tout un exploit: construire un mur de 940 briques en seulement 13 minutes et 20 secondes.

Le précédent record était détenu depuis pas moins de 41 ans, par un Américain du nom de Joseph Raglon qui avait assemblé un total de 925 briques en 15 minutes.

Pour une fois que les Américains se font damer le pion par un Français, ça doit se parler à travers tous les "vieux pays".



Devinette de cow-boy

Vous voulez une bonne devinette à laquelle vous ne pourriez pas apporter de réponse, du moins pas tellement avant que ne se tienne le Festival western de Dolbeau? Oui?

La voici: Y aura-t-il oui ou non une minute de silence respectée en la mémoire du plus célèbre des cow-boys, John Wayne?

La preuve que tout s'empaille

Voici ce qu'on peut faire quand on s'adonne à la taxidermie comme le fait Ghislain Lemay (à droite); on peut empailler animaux, oiseaux et poissons, mais on peut aussi confectionner de magnifiques pièces décoratives.

Ghislain, qui pose ici en compagnie de Vincent Gaudreault, est fier de cette pièce qui sert de tapis; il semble que ce soit à l'aide d'un chien de race collie qu'il ait pu réussir son travail.

Incidemment, ce tapis, qui a été tiré au hasard tout récemment, ira décorer la maison de Richard Couture, d'Alma.

Bébé s'est pris les doigts, là!

Même s'il n'a que 15 mois, bébé Johnny Hansmann a, semble-t-il, le don de semer l'émoi un peu partout.

C'est en tous les cas ce qu'on peut deviner à la suite d'une première expérience qu'il a réalisée lundi dans une petite ville d'Australie.

Sa mère Janet lui faisait prendre son bain lorsqu'il s'enfonça trois doigts dans la bonde d'évacuation.

Nerveuse comme c'est pas possible, la maman éplorée tenta vainement de libérer bébé Johnny. Elle appela les pompiers (là-bas, on n'appelle pas la police en premier, à ce qu'il semble), qui ne réussirent pas mieux.

Les pompiers appelèrent une ambulance dont l'équipe, impuissante, appela un médecin, lequel n'eut pas davantage de chance.

Finalement, il fut décidé de conduire bébé Johnny à l'hôpital — avec sa baignoire, s'entend! — dans l'ambulance.

A l'hôpital, les médecins téléphonèrent à un plombier. Celui-ci s'installa dans l'atelier d'entretien de l'hôpital et réussit à dégager les doigts de bébé qui passa le reste de la nuit à l'hôpital avec ses doigts enflés.

Quant à ses parents, ils ont ramené la baignoire à la maison et ont appelé un autre plombier pour la remettre en place.

Morale: faut toujours appeler le plombier!

Préparatifs estivaux

C'est un peu tard, de la part de la revue Protégez-vous, d'en parler et de faire une édition sur le sujet puisque l'été est passablement avancé; d'autant plus qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette saison est quasiment achevée... Alors on pourra toujours conserver la revue pour l'an prochain.

En fait, le magazine de l'Office de la protection du consommateur, aborde des sujets intéressants comme la piscine hors terre, la tente de camping, le rouli-roulant et le voyage familial en automobile, pour finir avec les résultats du programme anti-rouille. Avec comme spécial comme test du mois, les produits sans nom!

A propos de ces produits, Protégez-vous écrit: "La question cruciale consiste à savoir si l'économie que cette innovation peut permettre se traduira à la longue sous forme d'une réduction appréciable sur l'ensemble du panier de provisions".

La vérité sur le beurre.

Si vous vous êtes privés du bon goût du beurre parce qu'on vous a trompé sur sa qualité nutritive, vous aimerez sans doute consulter les données suivantes concernant le beurre, la margarine et les autres matières grasses.

1. Le beurre contient exactement le même nombre de calories que la margarine.

Alors si vous avez opté pour la margarine, croyant ainsi consommer moins de calories, vous vous privez sans raison du bon goût du beurre. La margarine et le beurre contiennent tous deux 200 calories par once.

2. Les Canadiens ne consomment qu'une demi once de beurre par jour, par personne.

À peine 100 calories... On croit à tort que les Canadiens consomment beaucoup plus de beurre par jour et par habitant. En fait, ils consomment une fraction infime de ce qu'on croit généralement.

3. Le beurre n'est pas un facteur important de l'obésité.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social reconnaît que les matières grasses sont essentielles à un régime alimentaire équilibré et recommande d'y puiser 35% de ses calories. Quoique notre consommation quotidienne de corps gras soit supérieure au niveau suggéré, l'apport du beurre représente moins de 5% de la somme totale des calories. Les Canadiens mangent plus de margarine que de beurre, en plus d'aliments contenant des lipides tels la viande, le poisson, la volaille, les oeufs, les céréales et les huiles à salade ou autres.

4. Le beurre est un produit naturel.

Depuis des siècles, le beurre est fait de la même manière... en barattant la crème du lait. On y ajoute parfois du sel selon les goûts. Le beurre d'hiver est ordinairement plus pâle parce que les vaches se nourrissent alors d'aliments secs. On ajoutera parfois au beurre du carotène extrait de certains légumes afin de maintenir sa teinte dorée naturelle.

5. Le beurre ne subit pas d'hydrogénation.

Pour solidifier les graisses végétales et les huiles, on utilise un procédé d'hydrogénation par lequel de l'hydrogène est ajouté à ces matières grasses. Ce procédé favorise la conservation en ralentissant l'oxydation. L'hydrogénation modifie la structure moléculaire des corps gras et des huiles et fait que ces corps gras et ces huiles insaturés deviennent progressivement saturés, à mesure que le procédé est appliqué. Aucun procédé de ce genre n'est utilisé dans la fabrication du beurre.

6. Il n'existe aucune preuve de relation certaine entre le beurre et les maladies du coeur.

Malgré des années de recherches consacrées à incriminer la consommation du beurre dans l'incidence des maladies du coeur, aucune preuve concrète à cet effet n'a pu être établie.

7. Bien que la consommation de beurre ait baissé considérablement au cours des 20 dernières années, les maladies du coeur demeurent une cause majeure de mortalité ou d'incapacité.

Durant cette période, les Canadiens sont passés d'un régime basé sur les matières grasses animales à un régime où les huiles végétales occupent maintenant une place importante. En fait, les Canadiens consomment, aujourd'hui, plus de margarine que de beurre.

8. Parce que du beurre, c'est du beurre.

Il n'y a que le beurre pour goûter comme le beurre, fondre comme le beurre ou avoir l'aspect du beurre. Les plus grands chefs cuisiniers vous diront que rien ne peut remplacer le bon goût du beurre. Alors faites comme eux... utilisez le beurre dans la cuisine. Faites plaisir à votre famille, à vos amis et à vous-même.

SOURCES:

Statistiques laitières, Statistiques Canada, No. de catalogue 23-201. Rapport sur le marché des produits laitiers, Agriculture Canada.

Direction générale de la protection de la santé, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Comité sur le régime alimentaire et les maladies cardio-vasculaires; recommandations amendées et adoptées par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, juin 1977.

Nutrition Canada, Rapport sur les habitudes alimentaires, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 1977.

"The Better Butter?" — Consumer reports, Feb. 1979.

Nutrition, Lipids and Coronary Heart Disease, a Global View. Edited by R.I. Levy et al. Published by Raven Press, New York, 1979.

En y regardant de plus près, on découvre la vraie valeur du beurre

Bureau laitier du Canada

PRUNES SANTA ROSA

GROSSEUR 4x5
PRODUIT
DES ETATS-UNIS
CANADA #1

.59 Lb

POMMES ROUGES
GROSSEUR 125
VARIETE DELICIEUSE
PRODUIT WASHINGTON
CANADA EXTRA DE FANTAISIE

.49 Lb

CHAMPIGNONS FRAIS
VARIETE BLANC DU CAFE
PRODUIT DE WATERLOO
CONTENANT 1 CHOPINE

.88 Ch.

LAITUE EN FEUILLES
PRODUIT
DU QUEBEC

.17 Ch.

alimentation

GEN

EPAULE DE PORC FRAIS

(PIC-NIC)
DELICE-
CUIT-
SERVI-FROID

.89 Lb

BIFTECK DE PALETTE
TRANCHE EPAISSE POUR B.B.Q.

1.58 Lb

CRETONS 10 oz
CUISINE ROCHETTE

1.59 Ch.

SAUCISSES
PORC ET BOEUF
BILOPAGE

1.19 Lb

SAUCISSES FUMÉES
AL DE BILOPAGE

1.29 Lb

PIZZA 9"
11 oz
CUISINE ROCHETTE

1.59 Ch.

SOUS-MARIN
BILOPAGE

.99 Ch.

SALADE AUX PATATES
16 oz
BILOPAGE

.89 Ch.

JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
LIBBY'S

.79 Bte 48 oz

PATES ASSORTIS
CORDON BLEU

.75 Bte 7 oz

MARMELADE ORANGE
OU 3 FRUITS
KRAFT

1.29 Bocal 24 oz

SACS TOUT USAGE
ZIPLOC

.86 Bte 20

NETTOYEUR
POUR BAIN-ÉVIER-TUILES
LYSOL

1.23 Cont. 15 oz

GHERKINS SUCRES
HABITANT

1.55 Bocal 15 oz

INSECTICIDE
POUR FOURMIS ET COQUERELLES
RAID

2.59 Aerosol 360 g

LAIT ÉVAPORE 2%
PARTIELLEMENT ÉCREME
CARNATION

.45 Bte 385 ml

MELANGE A SOUPE
SOUPES NOUILLES
LIPTON

.23 Env. 40 g

BISCUITS DARE
CAPUCHONS DE CHOCOLAT OU
CHOCOLAT FONDANT

2.29 Sac 900 g

SUÇONS BEST BRANDS
OURSONS AUX FRUITS OU
OURSONS BATONS FORTS

.89 Sac 19 mcx

AMPOULES ELECTRIQUES
40-60-100 WATTS
G.E.

.99 Pqt 2

POIVRE NOIR
SCHWARTZ

2.49 Bte 225 g

ASSOUPISSEUR DE TISSUS
FLEECY

1.79 Cont. 128 oz

RINCE-BOUCHE
SCOPE

2.80 Bout. 1 litre

SAVON DESODORISANT
FORMAT PERSONNEL
ZEST

1.29 Pqt 5 barres

BISCUITS VIAU
PETIT BEURRE OU THE

1.39 Pqt 100 g

SAUCE A LA VIANDE
POUR SPAGHETTI
FREDDY

2.15 Bocal 24 oz

MOUCHOIRS DE PAPIER
ASSORTIS
CHUBBY KLEENEX

.43 Bte 150

CRISTAUX A SAVEURS
DE FRUITS ASSORTIS
QUENCH

4/.99 Sachet 99 gr

BREVAGE DE CHOCOLAT
INST. LIQUIDE
MILK-MATE

1.39 Bout. 20 oz

DENTIFRICE
COLGATE

1.59 Tube 150 ml

HUILE VEGETALE
CRISCO

5.13 Bout. 3 litres

COUCHES PAMPERS
NOUVEAU-NES

2.49 Pqt 30

GATEAUX STUART
BTE FAMILIALE ASST.

.89 Ch.

FEVES AU LARD
PURITAN

.68 Bocal 16 oz

MOUSSE A RASER
FOAMY GILLETTE

1.15 Aerosol 200 ml

DETERSIF
EN POUDRE
OXYDOL

Bte 6 litres

2.89

MAXI-SERVIETTES
SANITAIRES
STAYFREE

Bte 48

3.59

SAUCE
HOT CHICKEN
CORDON BLEU

Bte 19 oz

.39

EAU
DE JAVEL
ST-CASTIN

Cont. 128 oz

.79

ESSUIE-TOUT
KLEENEX BOUTIQUE

Pqt 2 roul.

.99

BREVAGE A SAVEURS
DE FRUITS ASSORTIS
FBI

Bocal 64 oz

.75

CAFE
INSTANTANE
MAXWELL HOUSE

Bocal 10 oz

5.09

MOUTARDE
ST-CASTIN

Bocal 24 oz

.49

SPECIAL D'ETE BRADCO

1 BOITE DE 12 TAMPONS DE GAZE 3 x 3
1 SAC DE 100 BOULES DE OUATE
1 GALON ADHESIF 1/2 x 5
1 BOITE DE PANSEMENTS 25

Le tout seulement **2.99**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

MAYONNAISE PURE
KRAFT

1.14 Bocal 500 ml

CONFITURES DE FRAISES
PURES
KRAFT

1.85 Bocal 24 oz

GLAÇONS A CONGELER
SAVEURS ASST.
AQUA STICK

.99 Bte 18

NETTOYEUR
POUR TOILETTES
LYSOL

.83 Cont. 16 oz

OLIVES A SALADE
HABITANT

1.15 Bocal 15 oz

RAGOUT BOULETTES
BOULETTES ET PATATES - BOULETTES ET SAUCE TOMATE
CORDON BLEU

1.09 Bte 20 oz

TOAST MELBA NATURE
OLD LONDON

1.26 Bte 100

NOURRITURE POUR CHIENS
NUTRITION TOTALE

6.49 Sac 8 k

PAIN DE VIANDE
PREMIER

1.25 Bte 12 oz

BREVAGE PUNCH
AUX FRUITS SURGELE
HONEY DEW

.85 Bte 12 oz

VINAIGRE BLANC
HEINZ

.65 Cont. 40 oz

PAPIER DE TOILETTE
COULEURS ASST.
DELSEY

.65 Pqt 2 roul.

BREVAGE A L'ORANGE
SURGELE
HONEY DEW

.95 Bte 12 oz

DETERGENT LIQUIDE
POUR LA VAISSELLE
JOY

.99 Bout. 24 oz + 33% boni

POULET DESOSSE
CORDON BLEU

2.59 Bocal 400 g

AVEC
St Castin
C'EST CERTAIN

COCKTAIL DE FRUITS

1.03 Bte 28 oz

MAÏS EN GRAINS
CANADA DE FANTAISIE

.44 Bte 12 oz

CONFITURES AUX FRAMBOISES
AVEC PECTINE

1.41 Bocal 24 oz

RELISH SUCREE

.87 Bocal 24 oz

PAPIER ALUMINIUM

1.26 Bte 18"x25"

POIS VERTS
ASST. CHOIX

.36 Bte 19 oz

THE EN SACS

1.70 Sac 100

MARINADES SUCREES

.85 Bocal 24 oz

SPAGHETTI

.78 Cello 2 lb

FROMAGE TRANCHE
ENVELOPPE SEPARATEMENT

.83 Pqt 8

Marché
Ste-Claire Ltée
247, Ste-Marie
Chicoutimi-Nord
Tél.: 543-6002

Marché Brassard
190, Angers, Jonquière
Tél.: 547-2666

Supermarché
Laurier Ltée
218, de la Fabrique
Jonquière
Tél.: 547-2154

Truchon &
Larouche
142, Sacré-Coeur est
Alma
Tél.: 662-2390

Boucherie Davis
325, Davis, Arvida
Tél.: 548-5243

Adhémar Lavoie
2708, boul. St-Jean-Baptiste
Chicoutimi — Tél.: 549-2271

Magasin Lavoie
& Fils Enr.
380, Ste-Anne, Chicoutimi
Tél.: 543-3389



OMBRES SUR JUPITER — Sur cette photographie prise le 10 juin par Voyager II, le satellite Ganymède projette une ombre sur la surface de Jupiter. Ici, le plus reculé des satellites de Jupiter, est aussi visible dans la partie droite de la photo.

(Photolaser PA)

Un Québec indépendant paierait son pétrole \$2 milliards de plus

OTTAWA (PC) — Un Québec indépendant devrait consacrer près de \$2 milliards de plus par année pour financer ses importations de pétrole, qui s'élèvent actuellement à 500,000 barils par jour.

Voilà ce qu'ont soutenu hier deux

hauts fonctionnaires du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et Ressources au cours d'entrevues téléphoniques.

Et le ministère prévoit que l'Office d'indemnisation des importateurs d'énergie versera \$2.4 millions par

jour au Québec au cours de la seconde moitié de l'année en guise de compensation. Ce montant vient neutraliser en quelque sorte la différence de \$11 le baril entre le prix international et le prix canadien du baril de pétrole. Le baril de pétrole

importé se vend \$25 livré à Montréal, contre \$14.25 pour le Canadien.

Le Québec a reçu \$3 milliards en compensation depuis 1974, ce qui représente \$1,900 par famille.

Des 500,000 barils de pétrole que consomment les Québécois chaque jour, 300,000 proviennent de l'Alberta alors que les 200,000 autres sont importés de pays membres de l'OPEP. Le Venezuela vient en tête des fournisseurs avec 50 pour cent des importations canadiennes, suivi de l'Arabie Saoudite, avec près de 30 pour cent.

Donc, de l'avis des deux hauts fonctionnaires interrogés, si le Québec, qui s'autosuffit dans une proportion de 22 pour cent pour ses besoins énergétiques, devait payer le prix international pour son pétrole canadien, et s'il perdait la compensation de \$11 le baril pour son pétrole de l'OPEP, sa note globale augmenterait de \$2 milliards, passant ainsi à approximativement \$5.7 milliards.

Toutefois, il importe de préciser que le Québec a contribué près de \$220 millions en 1978 au fonds d'indemnisation, que financent une taxe sur les exportations de pétrole canadien ainsi qu'une taxe de 7 cents le gallon d'essence, par le biais de cette dernière taxe.

D'ailleurs, 35 pour cent du pétrole dépensé par les Québécois sert à alimenter leurs véhicules.

Et, même si le ministre de l'Énergie du Québec, M. Guy Joron, a déjà dévoilé l'intention du gouvernement de réduire le rythme d'augmentation de la demande de pétrole, les hauts fonctionnaires fédéraux n'ont pas hésité à affirmer que "le Québec est mal pris" et qu'il "aurait de la difficulté à supporter un transfert de \$2 milliards vers l'extérieur".

Ils ont tous deux conclu que, peu importe le contexte, les Canadiens devaient se préparer à payer passablement plus cher pour leur pétrole, le prix domestique étant "ridiculement et artificiellement bas".

Autoroutes

Les arrêts de travail ont coûté \$300,000

SHERBROOKE (PC) — On évalue à environ \$300,000 les pertes subies, jusqu'à maintenant, par l'Office des autoroutes du Québec au cours des arrêts de travail des préposés au péage, ces derniers fins de semaine.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, qui représente les péagers à l'emploi de l'office soutient que les deux parties se retrouvent dans les faits tout près d'un règlement, si ce n'est quelques points majeurs qui accrochent et où

les travailleurs syndiqués n'entendent pas céder.

Richard Normand, directeur des relations publiques pour l'Office des autoroutes, un peu plus conservateur, évalue les pertes aux environs de \$240,000, "peut-être plus et peut-être moins". "On n'a pas encore compté l'argent, de dire M. Normand, mais il ne faut pas oublier que la mauvaise température a diminué considérablement le nombre des usagers".

Jean-Guy Théorêt, représentant régional du syndicat, précise que la convention collective de travail, arrivée à expiration depuis le 30 juin 1978, contient une clause indexant les salaires au coût de la vie, de même qu'une autre clause, prévoyant, celle-ci, un enrichissement collectif annuel de deux pour cent. "Ce sont des droits acquis que les travailleurs ne vont pas aussi facilement abandonner", d'ajouter M. Théorêt.

"Le gouvernement du Québec ne semble pas vouloir déposer des offres acceptables au niveau des horaires de travail de dire encore le représentant syndical, alors que ces péagers doivent passer huit heures par jour dans une petite cabine de cinq pieds par dix, et ceci, pendant sept jours consécutifs, avant de profiter d'un congé". M. Théorêt pré-

cise que l'emploi peut paraître amusant, au premier coup d'oeil, mais que c'est loin d'être drôle de respirer du monoxyde de carbone à la journée longue, 40 heures par semaine.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec rappelle que le salaire des péagers des autoroutes, depuis le 1er juillet 1977, se situe entre \$8,000 et \$9,700 par année, si l'on exclut le péager principal un peu mieux payé. "Le salaire horaire moyen, de poursuivre M. Théorêt est de \$4.40".

L'autoroute des Cantons de l'Est compte 55 péagers à son emploi, alors que l'Office des autoroutes du Québec, pour l'ensemble de la province, fournit du travail à quelque 250 péagers.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec regroupe les péagers des cinq postes de péage de l'autoroute des Cantons de l'Est et il effectue le piquetage successivement dans l'un ou l'autre des postes.

Le travail a été interrompu au cours des deux dernières fins de semaine, et les péagers retournent ensuite au travail. Hier, ils sont retournés à leur emploi à 16h00, après avoir fait la grève samedi et dimanche.

L'indépendance porterait un dur coup aux Acadiens

QUEBEC (PC) — Selon M. Michel Bastarache, professeur de droit à l'Université de Moncton, la séparation du Québec porterait un dur coup aux Acadiens puisque le gouvernement fédéral renoncerait au bilinguisme et consoliderait son pouvoir, pouvoir dont les francophones seraient dès lors totalement absents.

Conférencier invité à l'occasion de la rencontre des peuples francophones qui se tient actuellement à Québec, M. Bastarache, qui a été secrétaire général de la Société des Acadiens et travaillé au projet de réforme constitutionnelle de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), "pour ne plus être sans pays", a affirmé en effet que la voix des minorités françaises n'aurait plus de poids à Ottawa si le Québec obtient son indépendance et ce, même si le projet de souveraineté-association était accepté.

Après avoir passé en revue les longues luttes des francophones du Nouveau-Brunswick pour préserver leur culture dans un milieu anglophone hostile, l'orateur a soutenu "qu'il est cependant clair qu'ils (les Acadiens) doivent d'abord établir devant le Canada la nécessité de maintenir la présence québécoise à Ottawa parce qu'en définitive, le bilinguisme chez eux résulte à peu près entièrement des politiques et octrois fédéraux".

Contre le Parti acadien

Le professeur de droit a également rejeté le projet défendu par le Parti acadien, soit la formation d'une province francophone (l'Acadie), parce qu'il "n'est pas basé sur une analyse socio-économique va-

lable". Il s'agit, à ses dires, de l'adaptation grossière de clichés tirés d'une expérience étrangère.

M. Bastarache propose plutôt de procéder à une réforme constitutionnelle dans laquelle l'intégrité territoriale serait préservée au bénéfice des Acadiens.

Cette constitution donnerait naissance à une confédération plutôt qu'à une fédération et les Acadiens bénéficieraient, de dire le conférencier, de la reconnaissance des deux

peuples fondateurs.

Il s'est dit convaincu que la convention d'orientation nationale qui doit se tenir à l'automne prochain en Acadie, et qui devait prendre la forme d'états généraux, adoptera une position favorable au maintien du Québec dans le Canada.

M. Bastarache a plaidé en faveur "d'un projet collectif acadien" comportant l'établissement de structures provinciales et régionales mais sans élaborer davantage.

Déménagement de Pratt and Whitney

Landry qualifie la décision de "bizarre"

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat au développement économique a qualifié de "bizarre" le fait que la Pratt and Whitney ait décidé de déménager de Longueuil à Toronto

300 de ses ingénieurs pour apporter une solution "aux problèmes humains".

"Ce que je trouve bizarre, et il faut le prendre sur le ton humoristique,

c'est qu'on invoque des facteurs humanitaires pour expliquer le départ de 300 ingénieurs du Québec", a dit M. Landry lors d'une entrevue.

La Pratt and Whitney, autrefois

connue sous le nom de United Aircraft, a annoncé récemment le déménagement à Toronto de 300 ingénieurs de son Service de recherche et de développement, à cause

des problèmes humains engendrés par la présence d'un gouvernement pequéiste au Québec.

"Quels sont les problèmes humains particuliers que peuvent rencontrer des ingénieurs qui vivent dans la fraction privilégiée de la société québécoise, dans la minorité la mieux traitée au monde?" a dit M. Landry.

Il a rappelé que les ingénieurs en question jouissaient au Québec d'avantages considérables: les maisons sont moins chères qu'en Ontario, le coût de la vie est moindre, les services de santé sont gratuits et Montréal est une "ville exceptionnelle".

"A moins que ce ne soit inhumain de vivre dans un Etat de plus en plus français", a conclu M. Landry.

Accident de Sept-Iles

Les règlements seraient rarement observés

MONTREAL (PC) — Le ministère fédéral des Transports a repris, mardi, son enquête sur l'accident maritime survenu dans la baie de Sept-Iles, le 14 novembre 1978. Un employé des Transports a témoigné que les règlements sur les communications sont rarement

observés dans la région.

Lucien Misson, superviseur de la circulation maritime dans la région de Sept-Iles, a rappelé que les règlements exigent des bateaux qu'ils fassent connaître leurs mouvements dans le secteur, de façon à ce que les autres capitaines puis-

sent en être informés.

Misson a ajouté que les règlements avaient été observés depuis l'accident.

Deux membres de l'équipage du remorqueur Pointe-Marguerite sont morts dans le naufrage de leur vaisseau qui avait été pris en

sandwich entre l'Algobay, propriété de l'Algoma Central Railway, et le minéralier italien Cielo Bianco.

L'enquête, devant le juge François Chevalier, de la Cour supérieure du Québec, entendra dix autres témoins d'ici le 13 juillet.

Selon un parent en deuil

La mort "est comme l'homosexualité"

MONTREAL (PC) — La mort, selon Rita, dont l'enfant est mort quelques jours après sa naissance, "est comme l'homosexualité, il y a dix ans: on a peur d'en parler".

Pour Rita et d'autres membres d'un service d'aide aux parents en deuil de leurs enfants, l'attitude des autres constitue le principal problème. Les gens qui ont des enfants

les évitent, ce qui ne fait que confirmer leur solitude.

"Ceux qui ont toujours leurs enfants se sentent coupables, confie Rita. Ils craignent que la vue de leurs petits au jeu ne nous fasse mal."

Pour un autre parent en deuil, "les amis se sentent forcés de dire et redire comme ils sont désolés. Ils feraient mieux de se taire. On finit par avoir à les consoler."

Une mère qui se remet de la noyade de son fils de huit ans conseille aux parents en pareil cas: "Dites que vous avez de la peine. Offrez vos services, soyez le confident si l'on a besoin de vous, mais n'allez pas plus loin."

Zelda Harris, chargée de cours sur les groupes d'entraide à l'Université McGill, a lancé ces mouvements après avoir constaté que, statistiquement, les parents en deuil de leur enfant ont un taux de divorce beaucoup plus élevé que la moyenne.

Parler de son deuil

Les membres du groupe parlent ensemble de leur deuil. Ce peut aussi être un problème d'avoir à expliquer la mort à un jeune frère ou une jeune sœur. Certains parents avouent n'avoir jamais parlé de la mort à leurs enfants. Betty confie que son fils de cinq ans, qui a déjà vu des animaux morts, a compris que sa sœur était morte de maladie. "Mais maintenant, il est très nerveux lorsqu'il est malade."

Plusieurs parents aiment parler de leur enfant disparu, caresser ses vêtements ou regarder des photos de jours meilleurs.

NOMINATION A LA DIRECTION D'ABITIBI



Charles R. Tittlemore

La nomination de M. Charles R. Tittlemore au poste de Vice-président exécutif de la Compagnie de Papier Abitibi Ltée a été annoncée par M. Robert C. Gimlin, Président et chef de la direction.

M. Tittlemore est aussi Président et chef de la direction de La Compagnie Price Limitée. Ses nouvelles responsabilités comprendront l'administration des activités de fabrication et de vente de la compagnie, ayant trait au papier journal, aux papiers fins, aux produits kraft et au bois d'oeuvre. M. Tittlemore sera aussi responsable des relations industrielles de la compagnie.



MENACE DE SAUT — Wayne Pleasant de Camden au New Jersey, tient la foule en haleine sous lui en se tenant pas un bras durant une période d'une demi-heure pendant laquelle il a menacé de sauter d'un édifice de six étages à Camden au New Jersey. Il a finalement accepté de ne pas sauter et la police l'a emmené pour interrogatoire et a accusé Pleasant de désordre public.

(Photolaser PA)

Grande VENTE d'ÉTÉ

Cartier se continue

20 à 50% RÉDUCTION

PLAN MISE DE COTE

Nous acceptons vos chèques personnels.

549-5631

Cartier

PLACEMENT DU ROYAUME-CHICOUTIMI

Galerias Charlesbourg Québec
Galerias Laurier
Galerias Ste-Foy
Galerias Chagnon
Galerias Ste-Anne
Galerias Giffard

QUEBEC-ONTARIO-MARITIMES

québec en bref

Fonctionnaires lockoutés

QUEBEC (PC) — Plus de 900 fonctionnaires provinciaux étaient en grève ou en lock-out, mardi, à cause de débrayages rotatifs de membres de leur syndicat.

M. Jean-Louis Harguindeguy, leur président, a déclaré que des programmeurs d'ordinateurs de quatre ministères — Communications, Finances, Education et Transports — de même que des messagers et commis, ont été priés de quitter le travail.

Ainsi le ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, a exécuté sa menace de lock-out en représailles contre les débrayages rotatifs destinés à faire pression sur le gouvernement pour un nouveau contrat.

D'après le bureau de ministre, 430 fonctionnaires des Transports et des Communications ont été mis en lock-out, il n'y en a eu que 120 d'après le syndicat.

M. Harguindeguy a déclaré, mardi, que les dirigeants du syndicat s'étaient réunis pour discuter de la menace et qu'ils feraient connaître leur réaction mercredi.

Environ 200 percepteurs de péage sur les autoroutes, qui avaient fait la grève le 1er juillet, sont retournés mardi au travail.

Les fonctionnaires, 37.000 syndiqués, sont sans contrat depuis le 30 juin 1978.

D'autre part, un chef du syndicat de 7.500 professionnels du gouvernement a dit que 50 de ces derniers avaient refusé de remplacer des programmeurs en grève à l'Education. Ces professionnels sont sans contrat depuis la semaine dernière.

Anniversaire de fondation

QUEBEC (PC) — Des cérémonies officielles et des spectacles ont marqué mardi le 371e anniversaire de fondation de la ville de Québec.

Une plaque commémorative a été dévoilée devant l'ancien Collège des Jésuites tandis qu'une couronne de fleurs était déposée devant le monument de Samuel de Champlain, qui fondait la ville le 3 juillet 1608.

Une cérémonie officielle s'est déroulée devant l'hôtel de ville après qu'une messe anniversaire ait été célébrée dans la Basilique de Québec en présence de nombreux dignitaires dont le maire, M. Jean Pelletier.

En soirée, des spectacles de musique et de danse folklorique étaient prévus au programme dans les différents parcs publics de la ville.

L'anniversaire coïncide avec l'ouverture du Festival d'été de Québec, qui durera jusqu'au 15 juillet.

Démissions à la télédiffusion

QUEBEC (PC) — Trois démissions viennent d'être connues au Service de la radiotélédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.

Le directeur du service, M. Pierre Chantelois, quitte pour la direction des communications au ministère des Affaires sociales.

Par ailleurs, les deux animateurs, MM. Charles DeBlois et Louis La Rochelle, ont également annoncé qu'ils ne renouvelleraient pas leur contrat qui expire en septembre prochain.

Ils veulent tous deux retourner à leur métier antérieur, le journalisme.

Dans le cas de M. Chantelois, plusieurs dépêches ont fait mention de « relations difficiles et tumultueuses » entre lui et son personnel. Son style de gestion serait contesté par la base.

La radiotélédiffusion des débats de l'Assemblée nationale coûtera cette année près de \$3 millions, soit six fois plus que celle des délibérations du Congrès américain à Washington.

Le service compte 46 employés, dont 23 techniciens fournis par la firme Auvinc, une firme privée qui a obtenu un contrat technique jusqu'en 1980, à la suite d'un appel d'offres.

Enquête sur le drapeau

QUEBEC (PC) — Une enquête se poursuit à l'Assemblée nationale pour déterminer l'identité des farceurs qui ont installé un drapeau canadien sur une des tours du Parlement de Québec dimanche dernier.

Selon le responsable de l'enquête, le chef de la sécurité à l'Assemblée nationale, M. Marcel Marois, il serait possible que les coupables aient réussi à grimper sur le toit du Parlement par le biais d'échafaudages déjà installés pour des travaux d'entretien.

Ces échafaudages sont posés entre les édifices "A" et "B" de la cité parlementaire.

M. Marois a affirmé qu'à ce stade-ci de son enquête, il lui apparaît évident que les coupables sont des gens "de l'extérieur".

Toutes les entrées et les sorties de l'Assemblée nationale sont contrôlées pendant les fins de semaine et les coupables seraient faciles à retracer s'ils avaient utilisé une porte officielle pour agir.

Le drapeau canadien a flotté quelques heures à la tour dite "du lieutenant-gouverneur", dimanche, pendant qu'un téléphone anonyme prévenait certains journaux de la présence du drapeau.

Le rapport d'enquête de M. Marois sur l'incident sera remis au responsable de la sécurité, le sergent d'armes, M. René Jalbert, à son retour de vacances, a-t-on fait savoir.

Meurtre

MONTREAL (PC) — La police de St-Hubert, en banlieue sud de Montréal, enquête sur ce qui semble être un cas de meurtres suivis de suicide, qui a entraîné la mort de trois membres d'une famille, tôt mardi.

Alertés par des voisins qui disaient avoir entendu des coups de feu, les policiers ont découvert le cadavre de Joseph Sicotte, de sa femme Giséle, âgée de 30 ans, et de sa belle-mère de 50 ans, Rita Lacroix, au foyer des Sicotte.

Les détectives croient que Sicotte a tué les femmes à coups de pistolet et de fusil de chasse, pour ensuite retourner une arme contre lui-même. Les trois cadavres portaient des marques de balles.

Nous croyons qu'il s'agit d'un double meurtre et d'un suicide, a déclaré un porte-parole de la police, ajoutant que le drame semblait avoir résulté d'une querelle familiale.



ROUTE ACCIDENTÉE — Des équipes du ministère des Transports du Québec constatent l'importance de la tâche de réparer des douzaines de routes dans la région des Laurentides au nord de Montréal par suite d'une fin de semaine d'inondations éclair. Des dommages comme ceux-ci à la route 370 entre Sainte-Adèle et l'Estrel ont forcé la fermeture de plusieurs routes.

(Photolaser PC)

Le Québec accueillerait la moitié des réfugiés

MONTREAL (PC) — A la suite d'une rencontre hier matin avec son homologue fédéral, M. Ron Atkey, avec qui il s'est déclaré être sur la même longueur d'ondes, le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture a annoncé que le Québec est prêt à recevoir la moitié des 3.000 réfugiés

indochinois additionnels que le Canada vient d'accepter d'accueillir. Cela porte à 4.000 le nombre de réfugiés indochinois que le Québec s'est engagé à recevoir sur les 8.000 que le Canada doit accueillir au cours de l'année. De plus, le Québec a mis sur pied un programme

de parrainage qui devrait lui permettre d'accueillir quelque 900 autres réfugiés.

La rencontre Atkey-Couture a été des plus cordiales selon le témoignage de M. Couture qui est venu seul à la conférence de presse, puisque le ministre fédéral de l'Immigration et de l'Emploi avait déjà quitté pour une rencontre avec le ministre québécois du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

Au cours de la rencontre Atkey-Couture, on s'est aussi entendu sur la formation d'un comité mixte fédéral-québécois pour coordonner au niveau des deux ministères l'action des deux gouvernements pour les réfugiés. Enfin le ministre Atkey s'est montré favorable à la demande de M. Couture concernant la participation du Québec à la conférence de l'ONU sur les réfugiés, à Genève, le 20 juillet prochain.

Se disant confiant que la réponse du gouvernement fédéral devrait être favorable, le ministre Couture a déjà désigné Mme Louise Gagné, secrétaire déléguée aux réfugiés, comme la représentante québécoise au sein de la délégation canadienne.

Subvention de \$400

Au cours de la conférence de presse, M. Couture a lancé le programme québécois de parrainage pour l'accueil des réfugiés qui aura cette distinction d'avoir le programme canadien dans le fait que le Québec accordera au parrain une subvention de \$400 par cas parrainé de trois personnes. M. Couture dit que le programme québécois peut être défini en terme de co-responsabilité.

Air Canada fera connaître son choix lundi

MONTREAL (PC) — C'est lundi prochain qu'Air Canada fera connaître son choix entre le Boeing 767 et l'Airbus A-310, en vue de remplacer ses vieux DC-8

qui sont actuellement affectés à ses routes nord-américaines.

Un porte-parole de la société, Mme Flavia Morrison, a précisé lundi dernier que la décision sera rendue à l'issue d'une réunion du conseil d'administration d'Air Canada. Elle a refusé de commenter les rumeurs voulant que ce transporteur aérien avait déjà jeté son dévolu sur le Boeing 767. Ces rumeurs précisent qu'Air Canada a déjà décidé d'acheter 18 de ces appareils et de prendre une option sur 18 autres, pour un contrat totalisant près de \$1.5 milliard.

"Il vous est permis d'assumer qu'une décision a déjà été prise, mais aucun communiqué officiel n'a été émis pour l'instant", a ajouté le porte-parole.

Le Boeing 767 et l'Airbus A-310 sont des bi-réactés à large carlingue pouvant recevoir environ 200 passagers. Leurs manufacturiers, les américains Boeing et le consortium européen Airbus Industries, ont accordé déjà des contrats alléchants à l'industrie aéronautique canadienne.

Le français est en péril

— Jean-Marc Léger

QUEBEC (PC) — La langue française est en péril puisque l'anglais pourrait devenir la langue internationale unique dans un avenir rapproché.

Tel est l'avertissement qu'a lancé hier le délégué général du Québec à Bruxelles, M. Jean-Marc Léger, alors qu'il participait à la rencontre des peuples francophones qui se tient présentement à Québec. Cette rencontre, parrainée par le gouvernement québécois, réunit environ 400 participants en provenance d'une quinzaine de pays d'Amérique, d'Europe et d'Afrique, et elle est le prolongement naturel de la fête du retour aux sources qui marquait l'année dernière le 370e anniversaire de Québec.

M. Léger a tout d'abord fait remarquer au cours de son allocution que la situation de la langue française dans le monde semble loin d'être alarmiste puisque le nombre d'étudiants augmente en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est.

Par contre, de souligner l'ancien journaliste, cette progression est compensée par une régression en Europe centrale et en Amérique latine et le fossé s'élargit continuellement entre l'apprentissage de l'anglais et du français.

M. Léger a cité trois causes principales pour expliquer ce phénomène: la régression des langues étrangères qui entraîne la quasi-disparition de la 1ère langue et l'instauration d'une sorte de bilinguisme (langue nationale plus l'anglais), le fait que les scientifiques utilisent de plus en plus l'anglais comme langue de communication et l'attrait exercé dans le monde par les États-Unis.

Tout cela pourra se traduire, selon lui, par la création dans quelques années d'un "quasi-monopole" pour la langue anglaise.

Le Québec se doit d'exister

Devant ces représentants de la francophonie mon-

Fermeture de la Banque Provinciale et de la BCN le 31 octobre

MONTREAL (PC) — La Banque Canadienne Nationale (BCN) et la Banque Provinciale vont fermer leurs portes le 31 octobre. La réouverture aura lieu le lendemain, mais sous une nouvelle raison sociale: Banque Nationale.

"Les deux établissements se ressemblent beaucoup", expliquait le président du conseil de la BCN, M. Germain Perreault, mardi au cours d'un entretien.

Tous les cinq ans environ il était question d'une fusion. Pour prendre une décision à ce sujet, il fallait trouver un moment propice à une entente. L'amorce fut le coût élevé du développement des affaires hors du Québec.

Un jour, M. Perreault a parlé d'une fusion à M. Michel Bélanger, président de la Provinciale. Ce dernier a dit oui. Alors, chacun de son côté a décidé, fort de l'assentiment de son conseil d'administration, de procéder à l'opération.

M. Perreault sera le président du conseil de la Banque Nationale dont la création a été annoncée vendredi, après deux mois d'entretiens secrets. M. Bélanger, lui, assumera la présidence et la direction en chef. La société installera son siège en l'immeuble de la BCN qui domine la place d'Armes, dans le Vieux-Montréal.

La BCN et la Provinciale ont l'intention de convoquer leurs actionnaires à une assemblée extraordinaire prévue pour fin août, aux fins de faire approuver la proposition de fusion. L'affaire devrait être conclue le 31 octobre, date à laquelle se termine l'exercice financier des deux sociétés en question.

Tout semble indiquer que le projet de fusion recevra la bénédiction des autorités fédérales et québécoises. Ensemble, les deux banques ont un actif de \$14 millions: \$8.5 millions pour la BCN, et \$5.5 millions pour la Provinciale. Ce qui les classe au cinquième rang immédiatement derrière la Toronto-Dominion avec \$24 milliards, mais bien en avant de la Continentale qui n'a que \$3 milliards.

"Nous voulons, dit M. Perreault, bâtir une banque plus solide et à réduire les frais afin d'offrir de meilleurs services. Nous voulons disposer d'un puissant instrument dans un marché concurrentiel."

Tous les actionnaires sont-ils favorables à la fusion? Evidemment, non, ce serait trop beau pour être vrai. Mais 99 pour cent des intéressés seraient résolus à marcher dans le coup.

De l'avis de M. Bélanger, il est trop tôt pour dire combien de temps prendra l'unification des opérations des deux maisons. La direction examine en ce moment les choses en détail.

Les deux banques réunies comptent 850 succursales. Certains guichets qui se font concurrence seront fermés. Dans d'autres cas, des succursales dans un même voisinage demeureront ouvertes, mais elles auront à leur tête un seul directeur, du moins provisoirement.

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

organisée en collaboration avec LE POSTE CJPM TELEVISION



1,000
DONNEURS

1,000
DONNEURS

ON DEMANDE 1,000 DONNEURS!
LA CROIX-ROUGE VOUS PRIE INSTAMMENT
DE VOUS RENDRE A LA COLLECTE DE SANG.

ENDROIT: CHALET DU PARC ROSAIRE-GAUTHIER
Ave Bégin, Chicoutimi.

DATES: MARDI, 3 JUILLET
MERCREDI, 4 JUILLET

HEURES: 14h00 à 17h00 et 19h00 à 21h30.
Sang donné = Vie sauvée

la Baie

Vente d'entrepôt en magasin!

Oui! Une kyrielle d'aubaines incroyables, de soldes et d'achats spéciaux vous attend! Trois jours merveilleux d'aubaines inouïes. Et, pour ouvrir ce bal, la Roue de Fortune! Tentez votre chance sans hésiter! La Roue de Fortune ne tournera que dans la journée de jeudi. N'y manquez pas!

Tentez votre chance! Jouez gagnant! Jeudi 5 juillet... dans tous les magasins la Baie!

**50%
de rabais
sur prix
ordinaire!**

La Roue de Fortune — Jeudi seulement.

Prenez place. Répondez à une question simple. Tournez la roue et gagnez un rabais extraordinaire de 50% du prix ordinaire sur l'article indiqué! Une seule chance et un seul achat par client.

CARTE DE CREDIT
la Baie

votre nom est bon
dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

Grande Vente d'entrepôt

20% à 50% DE RABAIS sur meubles!

Fantastique sélection de modèles de démonstration, discontinués ou modèles uniques. Choix de styles: traditionnel, colonial, contemporain ou moderne. Vous trouverez de tout pour meubler salle à dîner, cuisine, chambre à coucher, salon en plus de plusieurs pièces d'appoint. Venez vite pour un meilleur choix!

Rayons 501, 511 et 516 au sixième, centre-ville et dans toutes les succursales.

GRAND SOLDE! 25 à 40% DE RABAIS sur valises assorties!

Venez faire votre choix parmi nos modèles de toutes sortes, y compris modèles de fin de série, tous à prix spécial! Grandes marques, telles que: Samsonite, Dominion Luggage, Dionite ou Holiday. La sélection comprend: pullmans, carry-ons, bagages d'avion, fourre-tout et enveloppes à complets pour hommes. Ne manquez cette chance de vous équiper à bon prix pour votre prochain voyage!

Achats en magasin seulement. Rayon 796, au troisième, centre-ville et dans toutes les succursales.

20% à 40% de rabais sur accessoires décoratifs!

Lampes décoratives

Choix de styles pour tout décor.

Eclairages pour plantes

Choix de coloris.

Orig.: \$29.95

Lampes de bureaux

Avec tête mobile.

Orig.: \$39.95

Lampes suspendues

Acrylique au fini teck.

Orig.: \$53.95

Lampes de table à motifs floraux

Verre teinté en tons caramel ou sierra.

Orig.: \$54.95

Lampes en porcelaine

Orig.: \$84.95 à \$94.95

19⁹⁹ ch.

23⁹⁹ ch.

29⁹⁹ ch.

35⁹⁹ ch.

56⁹⁹ à 62⁹⁹ ch.

Rayons 526 et 545, au cinquième, centre-ville et dans toutes les succursales sauf avis contraire.

Economisez sur couvre-plancher!

Rabais sur tapis pure laine!

8'6" sur 11'6" Orig.: \$595.00 398⁹⁹ ch.

5'3" sur 8'6" Orig.: \$350.00 232⁹⁹ ch.

4'7" sur 6'7" Orig.: \$195.00 134⁹⁹ ch.

3'0" sur 5'3" Orig.: \$129.95 89⁹⁹ ch.

Autres modèles aussi vendus à rabais!

Tentures 110" sur 95" Orig.: \$99.98 68⁹⁹ l'ens.

Tentures 150" sur 95" Orig.: \$149.98 99⁹⁹ l'ens.

Rayon 553, au cinquième, centre-ville et dans toutes les succursales sauf avis contraire.

Rabais sur couvre-lits Jenny!

Motifs beige/rouille/blanc.

Jumeau Orig.: \$74.98 49⁹⁹ ch.

Economisez sur lingerie!

Choix de draps et taies

Motifs floraux ou géométriques en polyester/coton.

Jumeau, 2 places ou queen

Orig.: \$9.98 à \$15.98 5⁹⁹ à 9⁹⁹ ch.

Taies

Orig.: \$6.98 à \$7.98 4⁹⁹ ch.

Edredons à bourre polyester

Recouvrement coton/polyester.

Jumeau, 2 places ou queen

Orig.: \$40.00 à \$58.00

24⁹⁹ à 34⁹⁹ ch.

Rayon 601, au quatrième, centre-ville et dans toutes les succursales sauf avis contraire.

Economisez sur accessoires photo!

Albums-photos de poche

Orig.: \$1.60 .99 ch.

Albums-photos 40 pages

Orig.: \$29.99 19⁹⁹ ch.

Albums-photos 12 pages

Orig.: \$2.69 1⁹⁹ ch.

Universal pour diapos

Orig.: \$0.89 .49 ch.

Rayon 714, au rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.

Economisez sur papeterie!

Stylos

Orig.: \$1.49 .99 ch.

Cartables Guy Lafleur

Orig.: \$1.59 .99 ch.

Cahiers de notes Guy Lafleur et Star Wars

Orig.: \$1.39 à \$1.99 .69 à .99 ch.

Rayon 706, au rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.

30% de rabais sur couvre-lits et tentures assorties Shalimar!

Pur coton. Couvre-lits à bourre 100% polyester.

Jumeau Orig.: \$84.98 58⁹⁹ ch.

2 places Orig.: \$99.98 68⁹⁹ ch.

Queen (centre-ville) Orig.: \$109.98 75⁹⁹ ch.

Tentures 110" sur 95" Orig.: \$99.98 68⁹⁹ l'ens.

Tentures 150" sur 95" Orig.: \$149.98 99⁹⁹ l'ens.

Ensembles Fabriz à 30% de rabais!

Ensembles pour le lit, comprenant: édredon, volant de lit et couvre-oreiller (deux couvre-oreillers pour lit 2 places). Motifs floraux réversibles.

Jumeau Orig.: \$94.98 65⁹⁹ l'ens.

2 places Orig.: \$119.98 82⁹⁹ l'ens.

1/3 de rabais sur accessoires en cuivre!

Orig.: \$15.98 à \$49.98

10⁴⁹ à 32⁹⁹ ch.

La patente

Aide à ouvrir les huîtres.

.99 ch.

1/2 prix sur assiettes pour huîtres!

Céramique.

Orig.: \$14.98 7⁴⁹ ch.

1/3 de rabais sur jouets plastique!

Orig.: \$0.29 à \$9.99

.26 à 6⁶⁶ ch.

Rabais sur jeux et jouets!

1/2 prix sur jeux Loony Bin!

Orig.: \$16.99 6⁴⁹ ch.

1/3 de rabais sur portiques!

Orig.: \$34.99 à \$89.99

23²⁹ à 59⁹⁹ l'ens.

Rabais sur accessoires de maison!

30% DE RABAIS sur pots en céramique!

Papier contact Mac Tac

Choix de coloris. Longueur: 2 verges.

Orig.: \$2.49 1⁹⁹ ch.

30% de rabais sur pots en argile!

Orig.: \$0.59 à \$9.99

30% de rabais sur pots en plastique!

25% de rabais sur peintures Kem!

Base latex et alkyde. Par pintes ou gallons.

Orig.: \$5.29 à \$19.50

30% de rabais sur pinceaux Voyageur!

Pois nylon, 1/2", 1", 2" ou 3".

Orig.: \$0.69 à \$2.69

Vaporisateur à l'huile 3 dans 1

Orig.: \$1.88 .99 ch.

Boîtes en plastique

Orig.: \$3.88 1⁹⁹ ch.

Détecteurs de fumée Sumbeam SA4 Simple

Orig.: \$19.99 14⁹⁹ ch.

Rayon 781, au quatrième, centre-ville et dans toutes les succursales.

en magasin!



du 5 au 7 juillet

En voilà toute une vente! Des centaines d'aubaines dans tous les magasins! Des rabais-surprises pour toute la famille et la maison: des vêtements mode pour hommes, femmes et enfants; des meubles, des tentures et des tapis; des articles utiles, des jouets de toutes sortes... et beaucoup d'autres! Venez vite! Premiers arrivés, premiers servis! Lisez bien ces pages pour en savoir plus long sur notre super vente. Les quantités sont limitées. Le choix varie d'un magasin à l'autre. Toutes ventes fermes. Les prix marqués "Orig." sont les prix d'origine de la Baie.

Voici un léger aperçu des bonnes aubaines dont vous pourrez profiter! Achats en magasin seulement. Centre-ville et dans toutes les succursales, sauf avis contraire.

Imperméables pour jeunes dames Polyester et coton. Devant droit ou croisé, trench, modèles à capuchon. Beige, noir, bleu, vert, marine ou havane. 10-16. Orig.: \$60.00 à \$70.00 Ord.: \$29.99 Rayon 101, deuxième, centre-ville et dans toutes les succursales. 19⁹⁹ ch.	Vêtements sport de couturiers Pantalons, jupes, chemisiers, blazers, tous de couturiers réputés, tous à prix d'aubaines! Orig.: \$50.00 à \$120.00 Ord.: \$29.99 à \$69.99 Rayon 125, au deuxième centre-ville seulement. 19⁹⁹ à 49⁹⁹ ch.	Coordonnés sport! Blouses Choix de modèles, tissus, couleurs et imprimés. 10-14. Ord.: \$14.99 à \$24.99 9⁹⁹ ch.	Blazers Aspect toile. Plusieurs modèles. 10-16. Orig.: \$40.00 à \$55.00 Ord.: \$24.99 15⁹⁹ ch.	Tee-shirts. Choix de modèles et de couleurs. 10-16. Ord.: \$8.99 4⁹⁹ ch. Rayon 132, au deuxième, centre-ville et dans toutes les succursales.
Econo-sport! Super rabais sur tout un choix de coordonnés pour la belle saison! Blouses, chemisiers, corsages et tee-shirts Orig.: \$8.99 à \$23.00 5⁹⁹ à 12⁹⁹ Pantalons et jupes Orig.: \$15.00 à \$21.00 9⁹⁹ à 15⁹⁹	Solde de tenues de nuit! Mélanges coton et nylon. Peignoirs longs et courts, pyjamas, "baby dolls" dans le lot. Tons unis ou imprimés. TP, P.M.G. dans le lot. Orig.: \$12.00 à \$30.00 Ord.: \$8.99 à \$20.99 6⁹⁹ à 15⁹⁹ ch.	Solde de peignoirs et de robes de détente! Peignoirs longs et courts et autres tenues dans le lot. Tissus synthétiques, tissus éponge, velours-éponge en teintes unies. TP, P.M.G. dans le lot. Orig.: \$30.00 à \$55.00 Ord.: \$20.00 à \$39.99 15⁹⁹ à 29⁹⁹ ch. Rayon 170, au troisième, centre-ville et dans toutes les succursales.	Impers en vinyle Rouge ou bleu. 5-13. Ord.: \$6.99 3⁹⁹ ch.	Shorts Choix de modèles. 26-32. Ord.: \$6.99 3⁹⁹ ch.
Jeans Choix de modèles. 26-32. Ord.: \$19.99 9⁹⁹ ch.	Vestons, jupes et pantalons Faites votre choix! 5-13. Ord.: \$14.99 et plus 9⁹⁹ ch.	Blouses et chemisiers Vaste choix. 5-13. Ord.: \$11.99 et plus 6⁹⁹ ch.	Tee-shirts Débardeurs, encolures rondes, et modèles à col dans le lot. 5-13. Ord.: \$6.99 et plus. 3⁹⁹ ch.	Choix de pulls! Acrylique et polyester. Pulls, vestes, cardigans et autres. Blanc, ivoire, rose, bleu, pêche ou vert. P.M.G. dans le lot. Orig.: \$13.00 à \$28.00 6⁹⁹ à 15⁹⁹ ch.
Soutiens-gorge! Séries interrompues. Choix de modèles. Ord.: \$6.00 à \$12.00 4¹⁸ à 9⁶⁰ ch. Rayons 178, au troisième, centre-ville et dans toutes les succursales.	Accessoires en cuivre Orig.: \$15.98 à \$49.98 10⁴⁹ à 32⁹⁹ ch.	30% de rabais! Sacs à main en toile Choix de modèles et de couleurs. Orig.: \$5.00 à \$45.00 3⁵⁰ à 31⁵⁰ ch. Rayon 210, rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.	Pantalons d'été Choix de couleurs. Tailles interrompues. 30-42. Orig.: \$25.00 à \$27.95 19⁹⁹ ch. Rayon 314, rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.	Chemises à manches longues Choix de couleurs, modèles, tissus. P.M.G. Ord.: \$18.00 à \$24.00 14⁹⁹ ch. Boutique 317, rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.
Chemises sport Manches longues ou courtes. P.M.G.T.G. dans le lot. Ord.: \$13.00 9⁹⁹ ch.	Tee-shirts Unis ou à motifs. P.M.G.T.G. dans le lot. 13⁹⁹ à 9⁹⁹ Rayon 330, rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.	Maillots de bains P.M.G.T.G. dans le lot. (Eminence). Ord.: \$9.99 6⁹⁹ ch. Rayon 355, rez-de-chaussée, centre-ville et dans toutes les succursales.	Coordonnés pour tout-petits Choix de tissus. 2⁹⁹ à 7⁹⁹ ch.	Robes pour toutes petites. 2-3X. 9⁹⁹ à 13⁹⁹ ch.
Dormeuses éponge Ronald McDonald P.M.G.T.G. ou 1, 2, 3. 4⁹⁹ ch.	Sabots pour filles Havane. 11-4. Orig.: \$14.99 11⁹⁹ pai.	Sandales Cuir ou toile. Orig.: \$9.98/\$9.99 7⁹⁹ pai.	"Baby dolls" pour filles Genre tee-shirt. 4-6X. Orig.: \$7.50 7-14. Orig.: \$10.00 4⁹⁹ ch. 6⁹⁹ ch.	Tee-shirts pour garçons Choix de couleurs et tissus. 1⁹⁹ et 3⁹⁹ ch.
Pantalons en denim pour garçons 5⁹⁹ et 8⁹⁹ ch. Rayons 401, 413, 420, 446, 430 et 437, au troisième, centre-ville et dans toutes les succursales.	Tee-shirts Polyester et coton. Divers modèles, tons unis. Pas toutes les tailles. Ord.: \$6.99 4⁹⁹ ch.	Pantalons Polyester/coton et aspect toile. Tons unis. Pas toutes les tailles. Ord.: \$16.99 12⁹⁹ ch.	Jupes Polyester/coton. Tons unis, choix de modèles. Pas toutes les tailles. Ord.: \$12.99 9⁹⁹ ch. Jeunesse Baymart, rayon 813, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.	Tee-shirts manches courtes. Choix de couleurs. Orig.: \$5.99. Ord.: \$4.99 3⁹⁹ ch.
Coordonnés d'été Vaste choix. Orig.: \$10.99 à \$16.99 7⁹⁹ à 12⁹⁹ ch. Rayon 806, niveau du métro, centre-ville seulement.	Peignoirs courts Tissu éponge pur coton. Choix de couleurs. Orig.: \$9.99 6⁹⁹ ch.	Robes de détente Tissu éponge coton/polyester/nylon. Choix de couleurs. Orig.: \$11.99 9⁹⁹ ch. Rayon 820, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.	Bas aux genoux Choix de couleurs. Orig.: \$1.49 et \$1.99 .99 pai. Rayon 829, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.	Shorts de tennis 100% polyester. Blanc, marine, bleu, beige, bord contrastant. 30-40. Ord.: \$9.99 7⁹⁹ ch.
Pantalons 65% polyester, 35% coton. Brun, bleu ou blanc. 32-42. Ord.: \$10.99 8⁹⁹ ch.	Vêtements d'extérieur Vaste choix. (Jacket). Orig.: \$15.99/\$16.99 12⁷⁹ / 13⁵⁹ ch. Rayon 847, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.	Chemises de ville 65% polyester/35% coton. Manches longues. Jaune, blanc, bleu ou beige. 15½-17. Ord.: \$8.99 5⁹⁹ ch. Rayon 853, niveau du métro, centre-ville seulement.	Tee-shirts 50% coton/50% polyester, manches courtes. Rayures et tons unis à bord contrastant. P.M.G.T.G. Ord.: \$8.99 5⁹⁹ ch.	Sweatshirts A capuchon. P. ou TG. Ord.: \$13.99/\$15.99 9⁹⁹/10⁹⁹ ch.
Chemises sport pour jeunes 65% polyester/35% coton, manches longues. Unies M.G.T.G. (Motivation 2000). Ord.: \$9.99 6⁹⁹ ch. Rayon 853, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.	Robes-soleil 50% polyester, 50% coton. Choix d'imprimés. 4-6X. Ord.: \$3.99 7-14. Ord.: 4.99 1⁹⁹ ch. 2⁹⁹ ch.	Tee-shirts pour filles Modèles à manches courtes. Polyester et coton. Teintes variées. 4-6X. Ord.: \$3.99 7-14. Ord.: \$4.99 1⁹⁹ ch. 2⁹⁹ ch.	Tee-shirts pour garçons Modèles à encolure ronde, sans manches. Choix de couleurs et d'imprimés. 50% polyester, 50% coton, 4-6X. Ord.: \$2.99 à \$4.99 1⁹⁹ à 2⁹⁹ ch. 8-18. Ord.: \$6.99 Rayon 870, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.	Pour la maison Ensembles de draps 50% polyester, 50% coton. Choix d'imprimés et de fleuris. Jumeau 14⁹⁹ l'ens. Deux places 19⁹⁹ l'ens. Queen 22⁹⁹ l'ens. Rayon 876, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales.
Accessoires de cuisine Prix variant de: 1⁹⁹ à 5⁹⁹	1/3 de rabais sur piscines pour enfants! Orig.: \$16.99 à \$32.99. 11²⁹ à 21⁹⁹ ch.	Economisez sur tentures et couvre-lits 30% de rabais sur coussins! Orig.: \$9.98 à \$29.98 6⁸⁹ à 19⁹⁹ ch.	30% de rabais sur batteries de cuisine West Bend! Aluminium, ensembles ou stock ouvert. Brun.	1/3 de rabais sur moquettes discontinuées Dans un vaste choix.

Exode de plus de 550 ingénieurs

Pratt & Whitney tient à solutionner un ensemble de "problèmes humains"

MONTREAL (PC) — Selon son président Donald Lowe, la société Pratt and Whitney, de Longueuil, a décidé de donner une solution "à un ensemble de problèmes humains de plusieurs de nos ingénieurs" en décidant de créer en Ontario une division de recherche

et de développement. Il admet qu'économiquement cette décision "n'est pas très sage".

M. Lowe affirme que 25 pour cent des ingénieurs travaillant à l'usine de moteurs d'avions de Longueuil souhaitent quitter le Québec et que sa compagnie ne

peut y attirer non plus ceux qui demeurent en Ontario.

M. Lowe soutient que ces "problèmes humains" sont dus à ce qu'il appelle l'incertitude économique créée par le projet de souveraineté-association du gouvernement Lévêque, au fait que la

loi 101 ne permet pas à quiconque d'envoyer ses enfants à l'école publique anglaise au Québec et à la loi fiscale qui "pénalise" les cadres supérieurs.

Pratt and Whitney, filiale de la multinationale américaine United Technologies, doit installer d'ici

trois ans 550 ingénieurs à Mississauga, près de Toronto, où elle a déjà loué 40,000 pieds carrés d'espace commercial. 300 d'entre eux font partie de ceux qui souhaitent quitter le Québec.

Sous l'administration libérale, le ministère des Approvisionne-

ments et Services avait commandé à une firme privée une étude pour savoir si le projet de la compagnie de créer un service satellite à Toronto était justifié. Dans un rapport remis le 30 mai, cette firme concluait que Pratt and Whitney n'avait aucune raison de le faire.

Vente Géante de Fourrure

MARQUANT L'OUVERTURE DE LA SAISON CHEZ LES PLUS GRANDS SPECIALISTES AU QUEBEC!
UN CHOIX INCOMPARABLE! PLUS DE 2000 FOURRURES AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX!

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

**CADEAU DE REVE
A CHAQUE CLIENT
JUSQU'AU 31 JUILLET**



Superbe
bague à
diamant
pour dame
et pour
monsieur!

GRATUITE

avec l'achat de votre
nouvelle fourrure

Un choix éblouissant de modèles valant de \$200 à \$350, selon le prix de votre manteau de fourrure.

BAGUE DE \$200 GRATUITE

avec l'achat d'une fourrure
valant de \$499 à \$999

BAGUE DE \$250 GRATUITE

avec l'achat d'une fourrure
valant de \$1,000 à \$1,999

BAGUE DE \$300 GRATUITE

avec l'achat d'une fourrure
valant \$2,000 à \$2,999

BAGUE DE \$350 GRATUITE

avec l'achat d'une fourrure
valant \$3,000 et plus

Cette offre extraordinaire se termine le 31 juillet. Hâtez-vous d'en profiter et réservez maintenant la fourrure de vos rêves!

CONDITION

Pour réclamer votre bague à diamant, vous devez déposer un acompte représentant le tiers du prix de votre fourrure, avant le 31 juillet '79.



LAPIN

Manteaux en Lapin naturel blanc ou multicolore.

Prix Laliberté:
\$299

AGNEAU

Manteaux en Agneau rasé teint brun.

Prix Laliberté:
\$399

CHAT

Manteaux en Têtes de Chat sauvage avec col de Chat sauvage.

Prix Laliberté:
\$599

LOUP

Manteaux en Sections de Loup naturel.

Prix Laliberté:
\$799

VISCACHA

Manteaux en Viscacha naturel ou teint ambre doré.

Prix Laliberté:
\$799

RAT

Manteaux en Rat musqué naturel ou teint. Couleurs et grandeurs variées.

Prix Laliberté:
\$999

CHAT

Manteaux en Chat sauvage, peaux entières.

Prix Laliberté:
\$999

CASTOR

Manteaux en Castor à long poil lustré foncé.

Prix Laliberté:
\$999

BORREGO

Manteaux en Borrego (Broadtail Américain) teint noir, cognac, cacao, sable, ornés de Castor rose teint.

Prix Laliberté:
\$999

VISON

Manteaux en Queues de Vison naturel demi-buff, brun ou noir.

Prix Laliberté:
\$1099

CASTOR

Manteaux en Castor rasé et lustré.

Prix Laliberté:
\$1499

LOUP

Manteaux en Loup naturel, peaux chevronnées.

Prix Laliberté:
\$1699

VISON

Manteaux en Vison naturel pastel, brun ou noir, peaux allongées.

Prix Laliberté:
\$1899

RENARD

Manteaux en Renard des Prairies naturel, peaux allongées.

Prix Laliberté:
\$1999

POUR HOMMES

Paletots en Agneau rasé teint brun.

\$399

Prix Laliberté:

Paletots en Têtes de Chat sauvage.

\$599

Prix Laliberté:

Paletots en Chat sauvage, peaux entières.

\$1199

Prix Laliberté:

Plan mise de côté et conditions faciles. - Corrections d'ajustage gratuites. - Entreposage gratuit la première année. - Garantie d'un an avec police d'assurance.